

2018-2019

Master 1 Géographie Aménagement Environnement Développement
Parcours Paysage Environnement Participation Société

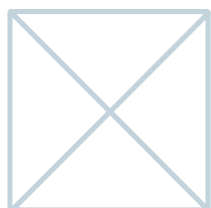
Végétal et ambiances urbaines à Trélazé

Vers des ambiances vertes

Vigne Corentin |

Sous la direction de M. El Hananni Mustapha |

Membres du jury
M. El Hannani Mustapha | Responsable de formation PEPS



Soutenu publiquement le :
20 juin 2019



L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je souhaiterais tout d'abord remercier l'association ADDULT sans laquelle ce stage n'aurait pas pu voir le jour.

Également M. Mustapha El Hannani pour le temps qu'il m'a accordé, ses conseils et sa disponibilité au cours de ce travail.

Au sein de l'association ADDULT, j'aimerais remercier particulièrement M. Frédéric Caudron et M. Pascal Reysset qui ont eux aussi su se rendre disponibles et dont l'engagement dans les réalisations de l'association était une source d'inspiration.

Enfin Rodolphe Perlade et Thomas Rodier, autres stagiaires sur cette période, dont la présence à été une source de motivation supplémentaire pour mener ce stage à son terme.

Sommaire

INTRODUCTION

I. LA PLACE DU VEGETAL EN VILLE ET DANS LES AMBIANCES URBAINES

1. L'utilisation du végétal dans l'urbanisme

- 1.1. Utilisation au cours du dernier siècle
- 1.2. Utilisation et bénéfices actuels du végétal
 - 1.2.1. Les bénéfices pour l'environnement
 - 1.2.2. Les bénéfices pour l'Homme
- 1.3. Différentes formes de végétal en ville

2. En quoi les ambiances sont-elles affectées par le végétal ?

- 2.1. Les différentes composantes d'une ambiance
- 2.2. Le végétal : influenceur de perception
- 2.3. Le végétal : influenceur de sensation
- 2.4. Le végétal : élément constitutif de l'ambiance

II. METHODOLOGIE

1. Définition du cadre et de l'échelle de travail

- 1.1. Objectifs
- 1.2. Echelle spatiale
- 1.3. Echelle temporelle

2. Méthodes et outils utilisés : relevés et analyse

- 2.1. Relever une ambiance
- 2.2. Traitement des données

III. RESULTATS

- 1.1. Cartographie des ambiances
- 1.2. Liste des différentes catégories d'ambiances utilisées
- 1.3. Le végétal participe en effet à l'ambiance
 - 1.3.1. Un milieu intimiste, coupé de l'urbain
 - 1.3.2. Un facteur de distraction
 - 1.3.3. Un créateur d'espaces sociaux et récréatifs
 - 1.3.4. Un facteur aggravant potentiel
- 1.4. Quelles améliorations pour Trélazé ?
 - 1.4.1. Des rues à sens unique
 - 1.4.2. Des trottoirs végétalisés
 - 1.4.3. Une place plus importante accordée au piéton
 - 1.4.4. Casser les perspectives
 - 1.4.5. Diversifier
 - 1.4.6. Appeler aux espaces de respiration
 - 1.4.7. Une difficulté liée à la position périurbaine

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

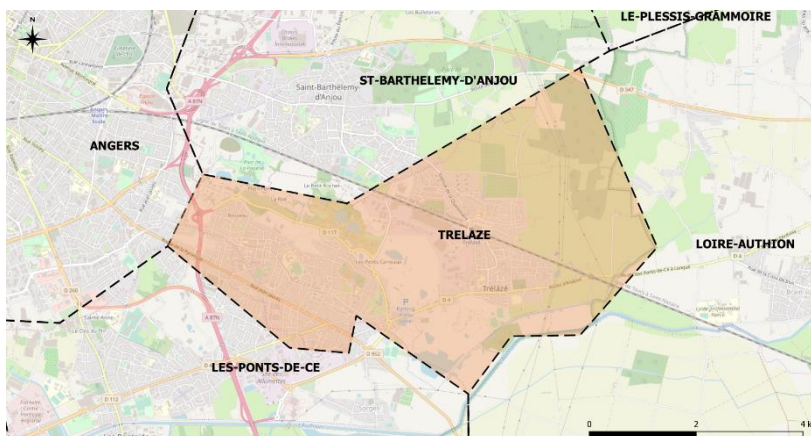
TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES TABLEAUX

Introduction

Ce mémoire de première année de Master de géographie parcours Paysage, Environnement, Participation et Société s'inscrit dans la continuité du stage effectué pour ce même Master et qui s'est déroulé à Trélazé, au sein de l'association ADDULT (Association de Développement Durable Loire Trélazé), ayant pour objectif la promotion du développement durable et de la biodiversité en instaurant un dialogue entre citoyens et décideurs lors de la mise en place d'un projet.

La ville de Trélazé, troisième ville de la communauté urbaine Angers Loire Métropole (regroupant 29 communes) en terme de population et deuxième en densité de population (après Angers) se trouve aujourd'hui dans un contexte de croissance démographique importante liée à une urbanisation grandissante, entre autre liée à sa position périphérique d'Angers



Carte 1 : Localisation de Trélazé. Source : opendata49. Qgis : C.

qui lui confère un attrait par son potentiel d'emplois et par la présence de logements communs au milieu périurbain : des maisons pavillonnaires et des lotissements en mitoyenneté, qui attirent une importante proportion d'un profil social particulier : le jeune couple actif qui désire plus d'espace pour ses enfants.

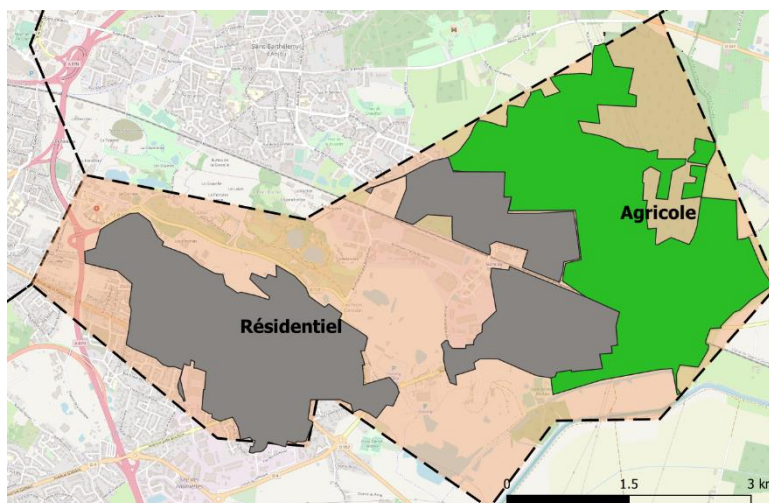
C'est dans ce contexte que l'association ADDULT a décidé de mettre en place un inventaire de la biodiversité de la ville en commençant par les oiseaux, avec la participation de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), mais aussi les arbres et les amphibiens grâce à la réalisation de trois autres stages en collaboration avec l'Université d'Angers. L'objectif étant ici de pouvoir défendre, protéger ou valoriser (en fonction du contexte de chacun) les lieux à forts potentiels environnementaux et de mettre en place une politique de compensation exigeant de replanter les arbres abattus pour la réalisation d'un projet.

Le stage présenté ici ne portera pas directement sur l'inventaire de cette biodiversité mais sur celui des ambiances urbaines de la ville qui sont en partie ou totalement indissociables du contexte socio-environnemental dans un milieu urbain. L'objectif est de pouvoir mettre en évidence une éventuelle relation entre les ambiances « positives » de la ville et la présence de végétal ou de biodiversité végétale par le biais de deux questions : La présence de végétal est-elle en corrélation avec la présence d'ambiances « positives », celles où l'on se sent rassuré, stimulé, amusé, celles qui nous paraissent confortables, plaisantes ou accueillantes ? Si oui, quels peuvent être les apports du végétal dans le contexte urbain de la ville de Trélazé ?

La qualification des ambiances urbaines, sujet aujourd'hui en plein essor, vise à prendre en compte une approche sensitive de la ville, via des relevés subjectifs utilisant les sens des utilisateurs d'un milieu. En effet,

depuis quelques dizaines d'années, l'urbanisme tente de rendre le milieu urbain à la fois pratique et agréable à vivre mais a utilisé pour cela essentiellement des mesures et réglementations objectives, mais le « bien-être dans la ville » passe par la perception que chacun a du milieu dans lequel il évolue, perception qui ne passe ni par des mesures mathématiques, ni par des outils de mesures, mais par l'utilisation, souvent inconsciente, des capteurs biologiques liés aux sens (yeux, oreilles, ...). Les ambiances perçues dépendent également du vécu de chacun et d'un contexte qui peut aller au-delà d'un environnement immédiat, et intégrer les dimensions sociales et économiques du lieu.

Le végétal quant à lui est présent de façon assez hétérogène à l'échelle de la ville, d'une part car l'urbanisation se concentre autour de deux pôles principaux, laissant libre une importante part de la commune sur laquelle s'étendent essentiellement des activités agricoles qui représentent 1/3 de la surface de la commune (Carte 2). D'autre part, car au sein même de ces quartiers se retrouvent des densités végétales très différentes (Rodier, 2019 ; Perlade, 2019), lié à l'histoire de la ville et de son développement discontinu, offrant de fait



Carte 2 : Surfaces agricoles et résidentielles de Trélazé. Source Opendata49. Qgis : C. Vigne

différents profils d'urbanismes, aux différences parfois marquées, comme entre le quartier de La Maraichère et celui de La Cantinière. Le végétal présent de fait ayant été impacté, car son utilisation a évolué au fil du temps.

Pour répondre à ces questions, ce mémoire comportera deux parties : une première destinée à contextualiser l'utilisation du végétal dans l'urbanisme passé et actuel afin d'avoir des éléments de comparaisons avec l'état actuel de Trélazé et de ses différents quartiers. La deuxième partie quant à elle traitera de la qualification des ambiances présentes dans la ville via une approche sensible essentiellement basée sur la vue et l'ouïe. Il pourra ensuite être pertinent de se projeter dans un contexte de réaménagement urbain afin de réintroduire le végétal dans les secteurs aux ambiances les plus « négatives », celles où l'on peut se sentir oppressé, inquiet, ennuyé, ... afin d'en renforcer l'attractivité.

I. La place du végétal en ville et dans les ambiances urbaines

1. L'utilisation du végétal dans l'urbanisme

1.1. Utilisation au cours du dernier siècle

Avec la démocratisation de moyens de transports plus performants, permettant aux populations de parcourir de plus grandes distances, et la croissance des villes devenant de plus en plus peuplées, les lieux de travail et de résidence vont rapidement pouvoir se séparer l'un de l'autre, entraînant la création de secteurs industriels, de secteurs d'habitation, ... Les quartiers urbains et périurbains, sous l'impulsion de Tony Garnier (Reygrobellet, 2007), deviennent de plus en plus spécifiques à une tâche particulière qui leur est dédiée. Cette sectorisation est l'un des outils qui a pu être utilisé dès la fin du XIXe siècle pour endiguer le développement chaotique des espaces urbains.

Si le végétal a, depuis le début de cette période d'urbanisation raisonnée, trouvé sa place dans les différentes façons de repenser la ville, c'est essentiellement les raisons de son utilisation et la forme qui lui a été donnée qui a le plus évolué.

Présent initialement surtout dans les quartiers les plus aisés (Reygrobellet, 2007), il marque dès lors l'accès à un statut social exprimé ostensiblement dans ces quartiers pouvant se permettre de laisser ces éléments superflus mais néanmoins facteurs de confort quotidien.

Cette conception de la ville, faisant outrageusement ressortir les inégalités sociales, a ensuite été délaissée pour laisser place au modèle de la cité-jardin et de son caractère hygiéniste (Reygrobellet, 2007). Conçues sur un modèle permettant de sortir les classes sociales les moins aisées de la misère et de l'insalubrité dans lesquelles elles étaient plongées jusqu'alors, elles proposent un modèle de villes plus petites, d'environ 30 000 habitants, mais reliées entre elles et à une ville principale, centrale, plus importante, par des réseaux de transports, permettant ainsi aux travailleurs de se rendre de leur domicile jusqu'à leur lieu de travail, laissant ainsi la place aux habitations dans ces cités-jardins, les usines et leurs nuages de fumée restant au dehors. Encore une fois, le végétal est présent, chaque maison de la cité devant en effet disposer d'un jardin, ayant comme objectif de sortir le Français de la misère et de la surconcentration humaine en cœur de ville, participant ainsi à l'amélioration de l'hygiène.

S'ensuivent les plans de grands ensembles post seconde guerre mondiale, dont le but était de pouvoir fournir à tous un logement rapidement suite à la destruction des villes au cours de la guerre, répondre à la forte augmentation de population et à l'exode rural massif venant encore grossir les villes. Ces constructions, denses et hautes, construites dans la précipitation, ont délaissées l'aspect végétal de l'urbanisation et, s'ils ont satisfait la population pendant un temps, très vite les ménages moyens ont délaissés ce type de logement avec deux effets principaux :



Photo 1 : Un exemple de grands ensembles dans les années 60.

Source : Wikipedia

- Ces constructions se font vite retrouvées occupées par des populations pauvres (petits ouvriers, pieds noirs ou immigrants)
- L'abandon de ces logements, concentrant d'importantes populations, rendu possible grâce à la démocratisation de la voiture, au profit du modèle pavillonnaire où chaque maison dispose de son jardin, a considérablement augmenté l'impact écologique des villes, car elles se sont alors étalées, augmentant drastiquement leur surface au sol ainsi que la consommation de carburant pour couvrir les distances domicile-travail. Cet « exode périurbain » a été motivé par la piètre qualité de construction des grands ensembles mais aussi car le Français de l'époque « aspire à un environnement de meilleure qualité, plus proche de la nature. » (Reygrobelle, 2007). On voit ainsi que le végétal fait partie intégrante des critères de logements, son manque de prise en compte lors de la réalisation de grands ensembles urbains ayant participé à l'avènement du modèle pavillonnaire.

Enfin, avec la prise de conscience des enjeux écologiques de la seconde moitié du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui se développe un modèle urbain se voulant plus durable. On assiste peu à peu à un glissement du jardin ornemental privé vers la trame verte multifonctionnelle. L'importance de la conservation de l'environnement, dont le végétal fait partie, devient une composante essentielle de la réflexion autour des nouveaux projets. La législation a pour cela évolué, par exemple avec la mise en place d'une circulaire visant à protéger les espaces verts en zone urbaine en 1973 (Tabarly, 2007, Géoconfluences.ens-lyon.fr) ou encore de la loi paysage en 1993 qui soumet les permis de construire à une étude de leur insertion dans l'environnement (Tabarly, 2007, Géoconfluences.ens-lyon.fr). Cette prise en compte de la « nature en ville » n'est, à l'heure actuelle, toujours pas achevée et mérite encore bien des évolutions. Ce n'est ainsi qu'en 2016 que le PLU de Paris a été modifié pour intégrer cette dimension : « la nature doit pouvoir [...] irriguer la ville par la présence de végétation » (Landau, Jardinsdefrance.org).

1.2. Utilisation et bénéfices actuels du végétal

1.2.1. Les bénéfices pour l'environnement

Lorsque l'on parle de bénéfices du végétal pour l'environnement les premières choses qui viennent à l'esprit sont souvent la capacité du végétal à dépolluer en absorbant le carbone, apportant ainsi une amélioration de la qualité de l'air, mais aussi sa capacité à servir de support pour d'autres espèces animales. En effet, le maintien d'une espèce nécessite un espace minimum propre à chaque espèce, surface dont la présence de végétal en ville peut augmenter la disponibilité (David, 2011).

En plus de cette conservation, le végétal en ville peut permettre une transition de certaines espèces à travers le tissu urbain qui autrement serait une barrière infranchissable, plus il y aura de végétal en ville, plus cette barrière sera perméable au passage d'espèces. Il fournit également une réserve de nourriture et permet une régulation hydrologique en permettant notamment l'infiltration des eaux pluviales (DA CUNHA & all., 2009).

1.2.2. Les bénéfices pour l'Homme

Bien qu'on ait tendance à l'oublier, l'Homme fait lui aussi partie des espèces animales, il profite donc lui aussi de la plupart des bénéfices liés à l'environnement tels que la dépollution.

L'Homme bénéficie également des quatre différents services écosystémiques fournis par le végétal (David, 2011) :

- Approvisionnement : le végétal est une source de matière première, on peut en voir un bon exemple avec l'engouement actuel autour de l'agriculture urbaine, qui est une des formes de végétal en ville et générant des denrées alimentaires.
- Régulation : comme vu plus haut, le végétal peut améliorer la qualité de l'air, mais il peut aussi permettre de réguler la température des villes, toujours plus élevée que celle des zones rurales qui l'entourent, en générant des îlots de fraîcheur.
- Soutien : par son ancrage dans le sol via un réseau de racines dont les profondeurs varient en fonction de l'espèce, le végétal crée là où il est présent un maillage dense participant à réduire l'érosion, cet effet étant d'autant plus crucial dans les zones fortement soumises aux ruissellements de surface (bordures de cours d'eau, forts dénivelés, ...)
- Culturels : le végétal peut être le support essentiel à la création de lieux à visée récréative ou culturelle, ce qui est bien visible à Trélazé dont le Parc du Vissoir est à la fois un support récréatif au quotidien des habitants (pêche, promenades, ...) mais aussi d'événement culturels dont le festival estival de Trélazé à l'occasion duquel le parc accueille plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Outre ces aspects, le végétal dispose d'une forte dimension esthétique généralement positive : « La plante dans la ville est un objet original, objet esthétique, de loisir, de plaisir et un moyen d'intégration et

d'identification de la cité » (Bori & all, 1996). Puisqu'il vient rompre la monotonie des couleurs urbaines souvent ternes, tout en apportant au décor des variations de couleurs et de formes rythmées par les saisons, ce que le bâti n'est pas à même de proposer, il offre ainsi un paysage en perpétuel changement évitant la monotonie.

Le végétal peut également être le support à de nouveaux moyens de circulations ou de nouvelles séparations entre différents modes de déplacement (séparation voiture-piéton (Marry et Delabarre, 2011), ...). Les nouvelles voies piétonnes ont aujourd'hui tendance à redevenir « naturelles », avec différentes strates végétales à leurs abords voire un cheminement perméable permettant ainsi l'évacuation de l'eau en limitant son ruissellement. Cela permet de créer des chemins à l'emprise limitée (ou non) desservant rapidement les déplacements du quotidien tout en permettant par exemple d'accroître la portée des parcs publics, technique déjà utilisée aux Etats-Unis depuis le siècle dernier : « *Le parkway n'est plus cette route directe qui raccourcit la distance vers le parc, elle devient parc elle-même* » (Werquin et Demangeon, 1997).

Enfin, les populations étant désireuses de végétal et de nature, et le végétal participant à l'esthétique d'un paysage, il permet aussi d'augmenter la désirabilité d'un lieu (Williamson & all, 2010), pouvant aller jusqu'à impacter significativement le prix de l'immobilier lorsqu'il est présent (Gueymard, 2004).

1.3. Différentes formes de végétal en ville

Lorsque l'on parle de « végétal », à plus forte raison en ville, il convient de se demander de quel végétal il est question. Peut-on parler de végétal en ville dès lors qu'une adventice pousse le long d'un muret ? Faut-il attendre d'avoir un espace boisé naturel au cœur de la ville pour pouvoir considérer que le végétal est présent en ville ? Faut-il un certain nombre d'espèces différentes ? De sujets différents ? Les réponses à ces questions sont multiples et dépendent du point de vue et de la discipline qui les aborde. Ainsi, un alignement monospécifique d'arbres pouvant être considéré comme une présence significative de végétal par un urbaniste pourra ne pas être reconnu comme tel par un écologue qui jugerait sa portée biologique trop limitée du fait du manque de diversité. A l'inverse, la présence d'un bois resté naturel en cœur de ville et satisfaisant les critères d'un écologue pourrait ne pas être considérée comme du végétal urbain par un urbaniste, si ce bois est totalement coupé de la ville par une ceinture de bâtiments par exemple.

Lorsque nous parlerons de végétal en ville ici il sera tenté d'englober un maximum des formes végétales pouvant satisfaire différents types d'approche.

Seront ainsi considérés :

- Les alignements d'arbres
- Les bosquets
- Les arbres isolés
- Les friches boisées ou non
- Les espaces enherbés

- Les strates intermédiaires (haies, buissons, ...)
- Les espaces humides présentant des formes visibles de végétation

En effet, si ces différentes formes végétales ne remplissent pas toutes les mêmes fonctions ni la même proportion de ces fonctions, elles peuvent toutes disposer d'un intérêt pour un domaine particulier. Ainsi, les alignements d'arbres disposent d'un fort potentiel structurant, soulignant des axes, cassant la continuité visuelle du bâti,... alors que les zones humides n'ont pour cela qu'un potentiel plus limité mais sont un support de biodiversité leur donnant un fort potentiel écologique.

2. En quoi les ambiances sont-elles affectées par le végétal ?

2.1. Les différentes composantes d'une ambiance

Le terme « ambiance » étant un terme polysémique aux contours assez vagues, il convient de définir comment il sera considéré pour le reste de ce travail.

Le Larousse définit l'ambiance, entre autres, comme un « Ensemble des caractères définissant le contexte dans lequel se trouve quelqu'un, un groupe » (*Larousse*). C'est cette définition qui sera ici utilisée.

Il me semble cependant approprié d'aller un peu plus loin dans la clarification : « l'ensemble des caractères » semble regroupable en deux catégories : les caractères relevant de la perception et les caractères relevant de la sensation.

Toujours selon le Larousse, la perception est l'« action de percevoir par les organes des sens » alors que la sensation est un « état psychologique découlant des impressions reçues et à prédominance affective ou physiologique ».

La perception est donc purement liée à l'interprétation directe des sens, en cela elle serait la version la plus objective de notre perception du monde. Cependant, une ambiance ne peut être complète sans la prise en compte de la sensation, qui, elle, intègre une importante part affective. En cela, l'ambiance devient un facteur pour lequel il devient difficile de donner une mesure objective, car elle doit passer par l'interprétation de chacun, ce qui la rend subjective, et n'est donc pas mesurable par le biais d'appareils de mesures conventionnels, auquel cas il ne s'agirait pas d'une ambiance mais, au mieux, d'une perception.

Pour autant, cette essence subjective n'empêche pas d'étudier ces ambiances : l'ambiance est propre à chacun ? Il suffit que la même personne effectue le relevé de toutes les ambiances de la zone concernée. Mieux encore, ne serait-il pas possible de faire relever les ambiances par un maximum de personnes ? Cela permettrait non seulement de couvrir un plus vaste terrain mais aussi de mettre en lumière les « ambiances structurantes »,

ressenties par la majorité, tout en révélant des « ambiances secondaires », venant d'une part de la population dont les perception et sensation d'un même lieu serait différente, avec comme cas extrêmes des personnes mal voyantes ou malentendantes (perceptions), ou encore des personnes venant de cultures différentes (sensations).

En effet, si l'ambiance dépend de l'affectif elle dépend nécessairement de la culture de chacun, mais aussi de l'histoire personnelle et des goûts de l'observateur. Chaque lieu dispose d'autant d'ambiances que de personnes qui s'y trouvent. Dès lors, il est plus pertinent de dégager les grandes lignes des « ambiance structurantes » que de se baser sur l'ambiance personnelle d'un seul individu.

2.2. Le végétal : influenceur de perception

Nous avons vu que le végétal était un élément dont la présence en ville à pu être utilisée pour structurer la ville et le paysage (Da Cunha, 2015). Certaines implantations végétales permettent la définition de l'espace et c'est ensuite autour d'elles que s'articule la ville : « L'arbre d'alignement meuble la vastitude et suffit à définir l'équipement même lorsque la promenade n'est pas soigneusement bâtie et ornée » (*Werquin et Demangeon, 1997*).

A une échelle plus grande, le végétal est aussi une composante du paysage, or le paysage est défini par la convention européenne du paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, donc le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». En cela le paysage est une des multiples composantes de l'ambiance, puisqu'il est perçu par l'individu. Cette définition est d'ailleurs très similaire à celle qui a été faite des ambiances, on pourrait alors se demander si les ambiances ne seraient pas une extension du paysage, une extension qui ne se limiterait pas à la vue mais passerait par tous les sens. Les ambiances ne seraient-elles pas un « paysage des sens » ?

Puisque le paysage fait partie de la structure visuelle de la ville mais aussi du paysage, qu'il peut modifier par sa présence, et tous deux perçus par l'individu, il est donc naturellement un influenceur de la perception.

2.3. Le végétal : influenceur de sensation

« Le paysage procure un sentiment d'appartenance, une valeur esthétique et un sentiment de sécurité, de confort » (Williamson & all, 2010). Les sentiments de sécurité et de confort sont deux exemples d'interprétations affectives d'un lieu et, comme précédemment, le végétal faisant partie du paysage, il devient donc un influencer de cet aspect sensitif en participant à ces sensations de sécurité et de confort.

2.4. Le végétal : élément constitutif de l'ambiance

Influçant à la fois perception et sensation, le végétal devient une composante de l'ambiance, que l'on ne peut traiter en en faisant abstraction.

Si le domaine d'étude des ambiances urbaines prend aujourd'hui son essor et est très récent, ce constat d'une ambiance impactée par le végétal, sans être clairement formalisé (ne serait-ce que la définition de ce que les différents auteurs entendaient par « ambiance »), avait déjà émergé il y a plus de 20 ans. Il est ainsi dit dans différents articles : « Le végétal a encore un rôle à jouer. Il peut aider à actualiser l'image de l'espace public, à égayer, rénover une ambiance » (*Werquin et Demangeon, 1997*). Aussi dès 1996, le colloque « La plante dans la ville » (Bori & all, 1996) décrit la plante comme ayant pour fonction, entre autres, de créer des ambiances.

Les ambiances ne s'appuient cependant pas que sur la vue mais aussi pour les autres sens, autres sens sur lesquels la végétation va aussi influencer : en générant de l'ombre, elle va modifier notre perception des rayons du soleil sur la peau (sens du toucher), ou encore elle va modifier la perception sonore que l'on peut avoir d'un espace (Marry et Delabarre, 2011) : « En milieu urbain, la végétation modifie significativement les ambiances physiques par son action sur la lumière, la chaleur, le vent, et l'humidité. Son caractère esthétique transforme le paysage bâti, en introduisant des changements de texture, de forme, de couleur. La végétation influe donc fortement sur les perceptions et l'appropriation de l'espace urbain par les usagers ».

Il semble alors clair que le végétal est un élément constitutif de l'ambiance. Nous allons donc voir si une corrélation se retrouve entre le végétal tel qu'il est aujourd'hui présent à Trélazé et les ambiances qui en seront dégagées.

II. Méthodologie

1. Définition du cadre et de l'échelle de travail

1.1. Objectifs

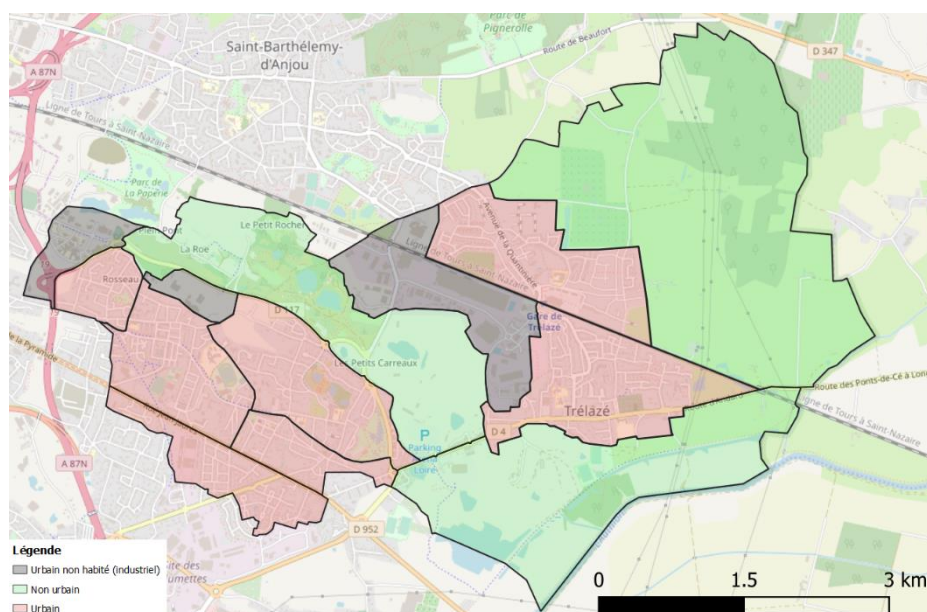
L'objectif principal de ce stage était d'effectuer un état des lieux des ambiances de la ville de Trélazé, ceci dans le cadre du développement urbain actuel de la ville, afin d'identifier les secteurs à améliorer, et éventuellement de proposer des pistes d'améliorations.

Ce travail s'axant sur le végétal, il prendra une part importante dans les observations effectuées ainsi que les éventuelles propositions faites par la suite. S'il ne pourra pas être l'unique élément observé, car n'étant que l'un des éléments composant une ambiance, il permettra cependant de se demander quels peuvent être ces différents rôles ? Joue-t-il un rôle prépondérant dans la perception que l'on a de l'espace urbain ou n'en est-il finalement qu'un élément marginal ? Quels pourraient être les mécanismes sous-jacents qui, lorsque réunis, permettent au végétal d'avoir un impact positif conséquent sur la perception des ambiances urbaines ?

1.2. Echelle spatiale

Le travail effectué au cours de ce stage portait sur deux échelles. L'objectif était en effet de recenser les ambiances de la ville à une échelle communale pour pouvoir permettre d'en avoir une vision d'ensemble. Il a en revanche été utilisée une échelle plus petite, celles des différents quartiers de la ville tels que définis par ADDULT lors des relevés pour plusieurs raisons :

- Trélazé est composée de trois types de quartiers : urbains habités, urbain non-habités (zones industrielles)



Carte 3 : Types de quartiers de Trélazé tels que définis par ADDULT. Source :

OpenLayer. Qgis : C. Vigne

et ruraux. Seuls les quartiers urbains habités, concentrant la majorité de la population ont été étudiés.

- Ces quartiers concentrent également la majorité des déplacements piétons de la commune. La perception des ambiances différant dès lors que l'on change de moyen de locomotion, et leur relevé s'effectuant à pied, c'est naturellement vers ceux-ci que c'est concentré l'ensemble du travail.
- Ce travail l'inscrivant en parallèle d'un autre stage sur le recensement des arbres de Trélazé en milieu urbain, il a été décidé de travailler sur les mêmes quartiers.
- Le recensement des ambiances se faisant rue par rue, certaines traversant plusieurs quartiers pouvaient changer radicalement d'ambiance d'un bout à l'autre, elles ont donc été travaillées en plusieurs morceaux relativement au nombre de quartiers qu'elles traversaient.
- Travailler par quartier permet de bien se rendre compte d'une éventuelle différence entre eux pour ensuite permettre à ADDULT de mettre l'accent pour la suite de son travail sur ceux dont les retours auront été particulièrement positif (en éviter la dégradation) ou négatif (en favoriser l'amélioration).

1.3. Echelle temporelle

Se déroulant sur un peu moins de deux mois de début avril jusqu'à fin mai, ce stage ne pourra par essence pas rendre compte des ambiances de la ville dans leur intégralité, puisque ne pouvant par conséquent concerner que les ambiances présentes pendant cette période, excluant donc l'observation de variation entre les différentes saisons par exemple.

Ne disposant pas du temps nécessaire pour passer plusieurs fois pour relever les ambiances à différents moments de la journée, il a été tenté de minimiser les écarts entre les différents relevés en passant toujours sur créneau horaire allant de 10h à 16h. Les ambiances relevées ne rendront donc pas non plus compte de ce que l'on pourrait ressentir en dehors de ces horaires, notamment la nuit.

Il n'a pas non plus été possible de prendre le luxe de passer toujours le même jour de la semaine, ce qui peut aussi modifier les ambiances ressenties.

2. Méthodes et outils utilisés : relevés et analyse

2.1. Relever une ambiance

Différentes méthodes ont été utilisées jusqu'à présent pour relever une ambiance : enregistrements sonores puis mesures statistiques des différents sont présents à Nantes (Leobon, 1995), relevés par divers appareils de mesures, promenades seul ou en groupe et relevés des sensations des différents capteurs corporels, ...

La méthode utilisée sera celle d'une « simple » promenade, seul, au travers de la ville. Seul car il m'était impossible de me faire accompagner de la ou des mêmes personnes sur chacune des sorties de terrain, or chaque personne ayant une perception différente, changer d'observateurs aurait nécessairement eu un impact sur les ambiances ressenties, j'ai donc préféré rester seul sur l'ensemble de l'étude pour avoir des résultats ne prenant en compte que mon ressenti personnel, mais restant au maximum cohérents entre eux. Sans appareil de mesure car s'ils permettent d'effectuer des mesures physiques précises, cela ne me semblait pas pertinent. Les ambiances s'appuyant sur le ressenti de l'individu, et celui-ci pouvant percevoir des situations comme différents lorsque les relevés physiques sont identiques (toutes autres mesures égales, 15°C en automne seront souvent ressentis comme plus froids que 15°C au printemps (*The New York Times*)).

Seront donc utilisées des grilles d'observation, afin de conserver la même ligne directrice dans l'observation de chaque rue, et sans lesquelles il serait vite facile de commencer à oublier certains éléments, que ce soit car ils sont secondaires ou car ils sont tellement évidents dans le paysage qu'on y prêterait plus attention. Ces grilles permettent aussi de pouvoir comparer entre eux les relevés des différentes rues avec des critères homogènes. Il faut cependant prendre garde à laisser à cette grille une partie « non calibrée », au moins une case permettant le relevé d'informations, de sensations ou d'observations auxquelles on aurait pas pensé avant mais que l'on rencontre une fois sur le terrain, ou pour pouvoir noter les spécifiés et/ou originalités de certaines rues.

L'échelle de relevé rue par rue a été choisie car une échelle plus grande aurait été trop imprécise, tendant à effacer les différences entre les zones sans pouvoir en différencier les ambiances internes. A l'inverse, une échelle plus petite aurait vite induit une perte en lisibilité de la carte des ambiances finale, pouvant générer des « micro-ambiances » très semblables les unes aux autres mais multipliant les à plats de couleurs à appliquer jusqu'à perdre en pertinence dans le relevé de ces ambiances.

Ces grilles sont accompagnées de photographies prises tout au long du parcours, prises à hauteur d'œil, permettant, si besoin, lors du traitement des données, d'avoir les différentes rues parcourues sous les yeux, car si une image ne représente qu'une partie de l'ambiance, elle reste souvent plus explicite que ne le serait une description visuelle du décor.

2.2. Traitement des données

Une fois toutes les observations de terrain effectuées, les grilles d'observation ont été reportées sous Qgis sur la base d'une couche OpenStreetMap, toutes les données des rues sont ainsi facilement comparables entre elles et cartographiables pour permettre la catégorisation en différents types d'ambiances et la mise en évidence éventuelle de réseaux de rues formant une seule entité d'ambiance.

Ont ainsi été relevées des données sur la présence de différents types de strates végétales (arborée, arbustive ou herbacée) ainsi que dans divers états d'entretien (naturel, entretenu, absent, ...), la proportion de végétal dans le champ de vision, la couleur, la portée de la vision, la présence de différents types de sons (trafic, oiseaux, ...).

A cela a été ajouté une notation sur une échelle de 1 à 5 du ressenti global de la rue, 5 représentant une rue très agréable, dans laquelle on peut prendre plaisir à passer et 1 étant au contraire une rue dans laquelle on presse le pas pour en sortir rapidement.

Une fois les différentes ambiances catégorisées et cartographiées s'ouvre la possibilité de mettre en parallèle notation, type d'ambiance, et végétal, afin de faire émerger une corrélation entre les rues les plus agréables et la nature de l'ambiance, ainsi que le type de végétal présent, ceci dans le but de comprendre quelles seraient les formations végétales les plus à même de permettre l'amélioration du milieu urbain de Trélazé et si il en est toujours un facteur positif.

III. Résultats

1.1. Cartographie des ambiances

Pour des raisons de lisibilité et pour rester en accord avec la méthodologie de travail par quartier, la cartographie se fera elle aussi à l'échelle du quartier. Pour ne pas surcharger le mémoire, deux quartiers seront disposés ici, les cinq autres seront disponibles en annexe. (Les légendes peuvent légèrement varier en fonction des ambiances présentes sur chaque quartier pour rendre la lisibilité la plus claire possible)

Il est important d'être conscient qu'une ambiance ne dispose pas d'une limite claire, les différentes perceptions ne s'arrêtant pas de manière nette, ce qui est particulièrement vrai pour les sons, dont l'apparition et la disparition se fait par crescendo et décroscendo, en changeant de rue on entendra ainsi toujours le trafic de celle que l'on vient de quitter jusqu'à s'en éloigner suffisamment c'est pourquoi le style crayonné a été adopté pour rendre compte des limites « floues » de la ville. Également, il est possible qu'une rue puisse correspondre à plusieurs des différentes catégories d'ambiances présentées plus bas, lorsque c'est le cas c'est l'ambiance perçue comme dominante qui a été choisie.

Carte 4 : Ambiances du quartier de Beaumanoir. Réalisation : Corentin Vigne



-  Axe routier
-  Axe routier et piéton
-  Espace de respiration
-  Lotissement récent
-  Rue à ardoise occultante
-  Rue à végétation occultante
-  Rue couloir
-  Rue jardinées
-  Rue minérale
-  Rue peu entretenue
-  Rue végétalisée

Carte 5 : Ambiances du quartier de Malaquais. Réalisation : Corentin Vigne



1.2. Liste des différentes catégories d’ambiances utilisées

La ville de Trélazé étant hétérogène, on y retrouve de nombreuses ambiances différentes, si chaque ambiance unique devait donner lieu à une catégorie, le nombre d’ambiance se rapprocherait alors du nombre de rues, perdant ainsi en clarté. Pour pouvoir avoir des cartes lisibles, les ambiances similaires ont donc été regroupées en catégories représentatives d’unités homogènes.

1.2.1. L'axe routier

Le trafic routier est ici l'élément majeur constitutif de l'ambiance, particulièrement par le bruit qu'il génère. La route est large, la voiture au centre des préoccupations d'aménagement. Le piéton n'a ici que peu voire pas sa place, avec des trottoirs absents ou insuffisant au vu de la vitesse des véhicules proches, générant ainsi un sentiment d'insécurité lié au trafic. Le végétal est pourtant souvent présent en bordure de ces voies, sans pour autant être utilisé comme outil d'urbanisme : il est présent sous forme naturelle aux abords de la voirie car il est plus simple de le laisser



Photo 2 : Un exemple d'axe routier : la D117. Photo : Corentin Vigne

ainsi. Cette ambiance est révélatrice d'un milieu déconnecté de la ville, à visée utilitaire essentiellement de desserte, comme c'est le cas par exemple de la départementale.

1.2.2. L'axe routier et piéton

On retrouve ici la nuisance sonore liée à l'automobile liée à un trafic important mais le piéton est cette fois intégré dans la circulation : les trottoirs sont plus larges, pourvus d'une végétation entretenue, souvent présente entre la voie piétonne et le trafic automobile, ce qui rend le cheminement plus agréable en apportant à la fois un sentiment de sécurité, un élément paysager structurant qui, lorsque le végétal est présent des deux côtés de la voie piétonne, tend à la fermer en formant un couloir végétal rendant la voie beaucoup plus intimiste. C'est donc ici une association mettant en évidence les voies qui restent utilitaires pour les véhicules, mais présentes cette fois en ville, donc étant aussi le support des cheminements piétons d'échelle locale.



Photo 3 : Exemple d'axe routier et piéton : l'avenue de la république. Photo : Corentin Vigne

1.2.3. La rue couloir

La rue couloir, située en cœur de ville, souvent dans des quartiers plutôt anciens, comme son nom l'indique, forme un couloir visuel. Elle dispose ainsi d'un point de fuite unique attirant le regard vers le fond de la rue, incitant le passant à presser le pas pour s'y rendre plus rapidement. Cet effet est renforcé par le fait que les abords de la rue sont constitués essentiellement de maisons mitoyennes alignées (ou des murs) et proches de la rue, rétrécissant le champ visuel et générant une « pression » en dominant le passant. De plus, l'absence de végétal, voire la présence uniquement d'adventices dans les interstices de trottoirs, donnant une impression globale de saleté, laisse apparaître une rue fermée et monotone, aux couleurs ternes, sans distraction attirant la vue pour inciter à ralentir.



Photo 4 : Exemple de rue couloir : la rue Raymond Lefevre. Photo : Corentin Vigne

1.2.4. Avenue Jean Jaurès

L'avenue Jean Jaurès propose une ambiance à part entière, mêlant axe routier et rue couloir. En effet, l'ambiance y est fortement marquée par le trafic couplé à des façades proches de la rue. Ces deux éléments déclenchent une sensation d'étouffement : le fort trafic génère une pollution olfactive et auditive, la première étant confinée par les façades, la seconde réverbérée par celles-ci, augmentant encore la sensation de bruit. L'aspect visuel de la rue n'est pas agréable non plus : les façades sont globalement ternes, monotones et sombres (à l'exception de quelques bâtiments plus remarquables, dont les jardins donnant sur la rue sont la seule source de végétal visible), rendant ainsi le décor assez déprimant. Décors qui se prolonge loin dans le champ de vision car la rue est rectiligne sur une importante distance, ajoutant une sensation d'ennui donnant l'impression de ne pas avancer lorsque l'on doit rejoindre le



Photo 5 : l'avenue Jean Jaurès. Photo : Corentin Vigne

bout de la rue. Tous ces éléments sont autant de raisons de presser le pas pour sortir de la rue, voire de tout simplement l'éviter lorsque c'est possible en lui préférant les rues adjacentes. Le piéton y est d'ailleurs mal accueilli : bien que l'on puisse sentir un effort pour créer des trottoirs, notamment pour desservir les commerces présents le long de la rue, ils restent trop liés au trafic automobile (d'autant plus que le trafic est assez rapide pour de l'urbain, la rue étant une importante voie de passage rectiligne et dégagée) et sont souvent encombrés de véhicules stationnés, les rendant peu praticables, à plus fortes raison pour des personnes à mobilité réduite, et les maigres bacs de végétation placés ça et là paraissent ridicules pour tenter de rendre cette rue plus attrayante.

1.2.5. La rue « parking »

Les véhicules stationnés sur les trottoirs ne sont pas le seul apanage de l'avenue Jean Jaurès puisqu'on peut les retrouver dans de nombreuses rues de la ville. Liés à un manque de stationnements principalement dans les quartiers les plus anciens, une pathologie touchant la majorité des villes, la réponse des habitants est de se garer sur le trottoir proche de chez eux. Si cette pratique peut sembler bénigne de prime abord, elle crée à elle seule une ambiance spécifique similaire à celle de la rue couloir. Elle est généralement peu ou pas végétalisée,

monotone mais pas nécessairement rectiligne. Cette présence de véhicules stationnés sur le trottoir crée une gêne pouvant donner une sensation de rue plus étroite à cause de l'obligation de se faufiler entre véhicules et bâti et/ou un sentiment d'insécurité lié à la nécessité de descendre du trottoir et de progresser sur la route. La rue devient ainsi d'autant plus inconfortable, compliquée voire repoussante. Elle crée une contradiction entre la volonté d'en sortir et donc d'y progresser rapidement, et la difficulté que l'on rencontre pour la parcourir obligeant à ralentir.



Photo 6 : Exemple de rue parking : l'impasse de la pyramide. Photo : Corentin Vigne

1.2.6. La rue à ardoise occultante

Ce type d'ambiance est peut-être l'un des plus lié à l'histoire ardoisière de Trélazé et à l'affection que l'on peut lui porter. En effet, esthétiquement ces rues ne sont pas exceptionnelles, formant des couloirs de murs à forte proportion d'ardoise, faisant immédiatement penser aux rues couloirs, mais dont la hauteur est moindre, laissant partiellement voir au-delà, réduisant la sensation d'enfermement, la transformant en quelque chose de plus proche de l'intimité. De plus, sans être très végétalisées, ces rues disposent de touches de couleurs en provenance de ces mêmes murs d'ardoises, ici des fougères poussant dans les interstices



Photo 7 : Exemple de rue à ardoise occultante : la rue du puit trouflet. Photo : Corentin Vigne

des pierres, là une glycine retombant par-dessus le mur, venant du jardin situé derrière. Si cela est suffisant pour en faire des rues relativement neutres, la dimension historique qu'elles évoquent peuvent, lorsqu'on y est sensible, peut les rendre attrayantes en tant qu'exposition de morceaux d'histoire à ciel ouvert.

1.2.7. La rue peu entretenue

La rue n'a ici pas de spécificité particulière mais manque suffisamment d'entretien pour que ce soit l'élément qui retient le plus l'attention. On retrouve peu ce genre d'ambiance dans les zones pourvues de végétal, en effet, lorsque celui-ci manque d'entretien il aura plutôt tendance à donner une impression de « naturel » plutôt que de « sale ». Il peut en revanche participer à accentuer cette impression lorsqu'elle est déjà créée par d'autres éléments notamment par la présence d'adventices. Trélazé a mis en place un programme de végétalisation des pieds de murs qui dans ce type de rues, peut donc se révéler contre-productif.



Photo 8 : Exemple de vue peu entretenue : la rue Marc Sangnier. Photo : Corentin Vigne

Les éléments participants à donner cette impression se retrouvent aussi dans les rues dont les ambiances sont différentes mais c'est ici leur accumulation ou la présence exacerbée de l'un d'entre eux qui provoque un

basculement vers cette ambiance-ci. Citons par exemple la présence d'un grand nombre de câbles électriques, des voies mal entretenues ou rafistolées effet « patchwork » du revêtement ou encore des façades aux crépis décrépis.

1.2.8. La rue minérale

Tout comme la rue peu entretenue, il n'y a pas non plus de spécificité particulière ici, mais on ne ressent pas non plus de manque d'entretien particulier. C'est la rue « lambda ». Le végétal peut y être présent, à même la rue ou par-dessus des murs de jardins, les façades ne formant pas un couloir continu, on peut en effet voir au-delà. C'est un type d'ambiance dans lequel on ne va pas chercher à fuir les lieux, sans pour autant chercher à s'y attarder.



Photo 9 : Exemple de rue minérale : la rue Pierre Pilard.

Photo : Corentin Vigne

1.2.9. Le lotissement minéral

Le lotissement minéral reprend les mêmes caractéristiques que la voie minérale mais les intègre dans le contexte du lotissement. De ce fait le cadre paraît plus intimiste et on y perçoit plus de signes de vie, tel que des enfants qui jouent, élément que l'on retrouve surtout dans les lotissements, et à proximité des écoles. Pour autant, sans se sentir rejeté, on n'y est pas parfaitement à l'aise, l'aspect minéral étant essentiellement donné par des lotissements mitoyens tournant le dos à la rue, on a ainsi l'impression de se faire exclure de cette vie quotidienne.



Photo 10 : Exemple de lotissement minéral : la rue du petit noyé. Photo : Corentin Vigne

1.2.10. Le lotissement récent

Similaire au lotissement minéral, le lotissement « récent » n'est pas non plus marqué par une présence forte de végétal et on y retrouve des logements mitoyens. La principale différence réside dans le fait que l'on ressent assez fortement la jeunesse du quartier, des arbres qui y sont plantés, des jardins privés, ... Cette ambiance est « évolutive » : lorsque l'on y entre, on commence par constater l'état actuel du lieu, avant de se demander comment il pourrait bien évoluer au cours du temps, comment les arbres pourraient se développer, les jardins se garnir, ...



Photo 11 : Exemple de lotissement récent : la rue André Gide.

Photo : Corentin Vigne

C'est étrangement l'ambiance future, imaginaire, qui prend le pas sur celle réellement présente, et cette ambiance future dépend de chacun, de la façon optimiste ou pessimiste d'envisager l'évolution du lotissement.

1.2.11. Le lotissement végétalisé

Le lotissement végétalisé concrétise un envisagement optimiste de l'évolution d'un lotissement récent : le végétal y est très présent dans le privé comme dans le public. Ce sont pour cela des lotissements plus anciens dans lesquels le végétal a eu le temps de se développer. On y retrouve souvent un bâti plus clairsemé, ce qui participe à donner l'impression de se retrouver hors de la ville (ces quartiers étant d'ailleurs situés plutôt de façon excentrée, car s'étant développés là où la surface au sol disponible permettait l'implantation d'un tel modèle pavillonnaire). Ils offrent à la fois une diversité dans les végétaux en présence tout en donnant une sensation d'harmonie entre les différentes rues qui le composent. Les oiseaux s'y font plus présents tandis que le trafic s'estompe, un calme relatif y règne, marqué par les sons de la vie quotidienne, particulièrement des enfants jouant dans les jardins mais aussi dans les rues, signe du calme et de l'impression de sécurité générée par le quartier en l'absence de trafic routier.



Photo 12 : Exemple de lotissement végétalisé : la rue des cornières. Photo : Corentin Vigne

1.2.12. La rue végétalisée

La rue végétalisée se démarque essentiellement par sa capacité à amener le végétal jusqu'au passant de façon à ce que le végétal devienne la principale source d'attention. Elle passe pour cela par la présence de végétal public, pouvant être associé aux jardins privés adjacents. En masquant le bâti et souvent en ouvrant la rue en reculant ce dernier (notamment grâce aux jardins qui éloignent les façades), le végétal permet à la fois d'ouvrir la vue et de ne pas être oppressé par l'urbain, tout en gardant un cadre accueillant, intimiste, en comblant les vides qui pourraient être laissés. Il permet par exemple de couper à la vue un point de fuite éloigné qui pourrait donner l'impression de ne s'en approcher que trop lentement, donnant envie de presser le pas. A l'inverse il pourrait permettre de souligner un point de fuite pour le mettre en valeur si nécessaire. Lorsqu'elle propose un végétal diversifié, que ce soit par ses couleurs (feuilles, fleurs, ...) ou par ses formes, en en présentant diverses strates, ce type de rue devient un lieu favorable à la promenade car offrant une vue changeante et divertissante dans laquelle il devient aisé de prendre son temps.



Photo 13 : Exemple de rue végétalisée : la rue de la chevalerie. Photo : Corentin Vigne

1.2.13. La rue jardinée

La rue jardinée est une extraction du pendant privé de la rue végétalisée et offre des rues à la vue libérée du bâti par des jardins en reculant les façades et rompant la monotonie. La monotonie du bâti comme celle du végétal, puisque chacun gère son propre jardin, des styles très différents peuvent en venir à se côtoyer, ce qui est parfois étrange, mais toujours divertissant. Si elle offre un cadre somme toute agréable, la rue jardinée ne dispose pas d'autant de force que la rue végétalisée dans la naissance d'une ambiance attrayante, car incapable de faire du végétal un tout englobant le piéton.

impasse louis armstrong



Photo 14 : Exemple de rue jardinée : l'impasse Louis Armstrong. Photo : Corentin Vigne

1.2.14. La rue non jardinée

« A propos de la liberté d'aménagement du trottoir, une remarque s'impose : ce système a des avantages mais il peut susciter des hésitations, créant le meilleur et le pire. Le pire s'observe dans les parties pauvres et déshéritées de la ville, lorsque les trottoirs apparaissent défoncés ou non revêtus. » - *Werquin et Demangeon, 1997*. Voilà qui résume fort bien la rue non jardinée : si la rue jardinée est capable d'offrir une ambiance agréable, c'est justement parce qu'elle est jardinée. Or, c'est cet aspect qui manque dans ce type de rues. Les jardins sont présents (bien que souvent plus petits), et les façades en retrait mais l'absence de végétation y produit l'effet inverse, créant des rues à l'aspect abandonné, aspect renforcé par les crépis des bâtiments dont le manque d'entretien exacerbe l'aspect pauvre du lieu, allant presque jusqu'à créer un sentiment de pitié en plus de l'envie de presser le pas.



Photo 15 : Exemple de rue non jardinée : la rue Georges Morlong. Photo : Corentin Vigne

1.2.15. La rue à végétation occultante

Entre ces deux types de rues se trouve la rue à végétation occultante : on y trouve de la végétation, mais celle-ci est austère, composée de haies suffisamment hautes pour masquer la vue. Si le bâti est en retrait, on retrouve pourtant l'aspect couloir des rues aux façades avancées, celles-ci ayant simplement été remplacées par ces haies. L'ambiance est alors repoussante, rien de plus naturel lorsque les éléments visuels en présence expriment de façon ostentatoire le désir de nous maintenir à l'écart.



Photo 16 : Exemple de rue à végétation occultante : l'allée du château. Photo : Corentin Vigne

1.2.16. Le collectif semi-végétal

Le collectif semi-végétal, présent essentiellement dans la résidence Malaquais, présente un environnement tranché entre un milieu très minéral de bâti assez dense, entourant un espace vert central. Cet espace donne nettement la sensation d'avoir été créé pour respecter une quelconque convention de présence de végétal dans un tel type de projet et semble déconnecté de ce qui l'entoure. Malgré tout, l'ambiance y est étrangement agréable, probablement grâce aux activités d'enfants jouant et au calme lié à l'isolement du lieu par rapport à la circulation mais aussi car il crée un îlot végétal pourvu de bancs.

1.2.17. L'espace de respiration

L'espace de respiration attire les gens. Contrairement aux autres ambiances, on ne la traverse pas pour aller quelque part mais on choisit sciemment de s'y rendre. C'est ce qui unit différents espaces aux ambiances parfois très différentes et pourtant très similaires. Si l'ambiance y est différente, proposant des environnements visuels et sonores différents (certains espaces offrant pléthore de pépiement d'oiseaux là où d'autres se font plus discrets, certains présentant un espace très naturel, d'autres des alignements d'arbres et une pelouse très entretenue), ce n'est qu'une fois animés que ces lieux prennent tout leur sens. Partout l'on retrouve des chiens, des promeneurs, des enfants qui jouent, générant une ambiance chaleureuse, une ambiance de rencontre que l'on ne retrouve pas ailleurs. En cela, ce type précis d'ambiance semble important à conserver, car il est peut-être le plus unique de tous.



Photo 17 : Exemple d'espace de respiration : la place des tilleuls. Photo : Corentin Vigne

1.2.18. La campagne

La ville de Trélazé dispose à certains endroits de ruptures brutales de bâti, ce qui donne à certaines rues limitrophes l'impression de se retrouver en quelques mètres en pleine campagne. Cependant, c'est une ambiance assez marginale et présente surtout aux interfaces entre milieux bâti et naturel, ne proposant rien d'exceptionnel, tout au plus permettra-t-elle aux riverains souhaitant promener de pouvoir le faire sans avoir à se rendre dans un espace de respiration ou une rue végétalisée.

1.2.19. Les travaux

Ambiances atypique et éphémère, elle n'en est pas moins une pour autant. On retrouve à Trélazé plusieurs secteurs (en particulier La Cantinière), dans lesquels il est difficile de se détacher du visuel et des sons produits par la présence de travaux, au point qu'ils deviennent l'élément principal constitutif de l'ambiance perçue. Ils produisent, tout comme le trafic, une nuisance sonore rendant l'ambiance déplaisante et dissuadant de s'en approcher. Dès que ces travaux prennent de la hauteur s'ajoute à cela un sentiment d'insécurité, ne sachant pas ce qui pourrait à tout hasard nous tomber dessus si l'on passait trop près, renforçant l'envie de ne pas s'en approcher.



Photo 18 : Exemple de travaux : à proximité de la rue André Malraux. Photo : Corentin Vigne

Il faut ajouter à cela un phénomène assez similaire à la projection future qui se manifestait dans le lotissement récent, mais encore plus prononcé puisque l'on compare ici ce qu'il devait y avoir avant les travaux et ce qu'il y aura une fois qu'ils seront finis, ce qui peut être positif dans le cas de la rénovation d'un quartier, comme négatif lorsque les projets mis en œuvre supplantent des éléments pour lesquels on a une sensibilité ou une affection particulière.

1.3. Le végétal participe en effet à l'ambiance

1.3.1. Un milieu intimiste, coupé de l'urbain

On constate lorsque le végétal est présent, que la sensation d'oppression générée par les façades est, à hauteur égale, très réduite par rapport à là où il est absent, lié d'une part au recul qu'il crée, notamment dans les rues jardinées aux façades reculées, mais aussi lorsqu'elles sont plus proches, en créant un « tampon » moins strict que les façades rigides et rectilignes, de par la forme même des arbres, ainsi que par leur caractère aéré, formant un jeu d'ombres et de lumières entre les feuilles. Il est surtout question ici de la strate arborée lorsque les façades sont proches ou des strates arborées et arbustives lorsqu'elles sont plus reculées, la strate herbacée n'étant pas suffisante pour rivaliser avec la hauteur du bâti.

Au contraire du bâti, un espace fermé par le végétal (à moins d'un végétal austère de type végétation occultante composée de haies monospécifiques) n'est pas oppressant mais intimiste, il isole le passant du monde extérieur, notamment des véhicules, ce qui crée un environnement à la fois accueillant, rassurant chaleureux. Ceci est lié aussi à la couleur apportée par le végétal, qui contraste avec les habituelles nuances grises et noires pour laisser place à une dominante de verts et aux palettes colorées de fleurs. On obtient ainsi le summum du recul de l'urbain par le végétal, qui disparaît pour laisser place, le temps du trajet, à un morceau de nature perdue en ville. L'environnement sonore ainsi généré influe aussi sur la perception : on y retrouve plus d'oiseaux, et le bruissement de l'herbe et des feuilles se font plus marqués, faisant d'autant diminuer l'importance du trafic dans l'environnement auditif, même lorsqu'il est proche, le végétal ayant un effet sur le ressenti sonore plus psychologique que physique (Marry et Delabarre, 2011).

C'est ce que l'on retrouve par exemple sur les rues Maurice Poperen et François Simon : la première nous encadre entre du végétal public et le parc du musée de l'ardoise, créant une voie piétonne séparée de la route et offrant à la vue comme à l'ouïe un cadre où végétal et oiseaux dominant, reléguant le lotissement au second plan. La seconde, offre un cadre de lotissement plus classique mais dans lequel les jardins sont agréables à admirer, le bâti est reculé et espacé, la vue est ouverte mais la présence encore une fois de végétal public empêche l'apparition d'une sensation de vide en reliant les jardins des deux côtés par des incursions du végétal sur la voie, qui se retrouve alors immergée dans le végétal plutôt que de séparer les deux côtés par une limite stricte. Cette sensation est renforcée par le fait que la route ne soit pas rectiligne, n'offrant ainsi pas de point de fuite.

1.3.2. Un facteur de distraction

Jeux de lumières, bruissements des feuilles, pépiements des oiseaux, palettes de couleurs, foisonnement d'insectes, ... Voici autant de facteurs qui attirent notre attention, consciemment ou non, et dont le végétal est le support.

Pour peu que l'on ait le temps, ce sont ces éléments qui vont nous faire ralentir, rendant la destination secondaire, ce n'est plus une raison qui nous fait traverser la rue, mais la rue elle-même qui en devient la raison.

C'est ce que l'on retrouve au sud de la place Picasso et tout au long de la coulée verte, avec des voies uniquement piétonnes, qui coupent alors presque totalement du trafic routier et du bâti pour y substituer bruit du vent et couleurs mouvantes des arbres. On y retrouve en plus le chant des grenouilles d'un milieu humide situé là et installé lors de travaux de rénovation urbaine, en faisant un bon exemple de comment le végétal peut être un facteur de renouvellement des ambiances urbaines lorsqu'il est intégré à un projet.

1.3.3. Un créateur d'espaces sociaux et récréatifs

Par ces facteurs déconnectant de l'urbain, distrayant et pouvant rendre un à un milieu son échelle « humaine » (entendez par là qu'il permet de ne plus avoir de larges bandes de goudrons réservées à la voiture et dont l'échelle serait démesurée pour un piéton (ou tout du moins il en donne l'impression en masquant, en reconfigurant ce genre de milieux)) les lieux végétalisés, en particulier ceux formant des espaces de respiration, deviennent des attracteurs. En attirant ainsi les gens ces espaces de respiration deviennent naturellement des espaces vecteurs de lien social : ils font sortir les gens de chez eux et les réunissent au même endroit, ce qui est le point de départ d'une interaction sociale. Leur espace ouvert et relativement sécurisé vis-à-vis du trafic est aussi l'occasion de regroupements et d'activités, on y retrouve donc des enfants jouant au ballon ou avec les structures parfois mises à disposition, voire des rassemblements de plus grande ampleur.

Etant relativement mis en valeur pour ces aspects d'utilité publique, liée à leur attractivité, elle-même liée à leurs ambiances, ces espaces en deviennent aussi des vitrines pour la ville et en sont la facette qui sera mise en avant lors d'évènements ou simplement d'un rendez-vous dans un espace public avec quelqu'un ne résidant pas sur la commune.

Le parc du Vissoir est un parfait exemple de cet aspect social des ambiances à forte présence végétale : il est à la fois un lieu de promenades individuelles regroupant les gens en un lieu unique, un lieu de rassemblement de faible ampleur (on peut y voir des groupes venant y jouer, ou s'adonnant à la pratique de la pêche, permise par la présence de plans d'eau au sein du parc) comme de grande ampleur puisqu'il est le support principal de la fête estivale de Trélazé, ce qui en fait donc la vitrine privilégiée de la ville pour les visiteurs extérieurs qui découvrent ainsi la ville via un espace végétalisé à l'ambiance, animée, accueillante et colorée.

1.3.4. Un facteur aggravant potentiel

Si les effets du végétal sont majoritairement positifs, il peut cependant dispenser deux effets négatifs majeurs :

- Lorsque la rue dans laquelle il est située est déjà peu attrayante, la présence d'une strate herbacée peut être un facteur aggravant, principalement lorsque la sensation dominante est

celle d'une rue manquant d'entretien. La présence de strates herbacée ou arbustive mal entretenues peu ajouter un poids supplémentaire, accentuant l'impression de « saleté » bien que des adventices ne soient pas sales en soient car c'est la connotation qui leur est communément attribuée, d'où leur nom commun de « mauvaises herbes », elles sont indésirables. La présence d'arbres peut quant à elle provoquer des déformations de la chaussée par la présence de racines proches de la surface, rendant, en plus de leur aspect peu esthétique, la circulation piétonne plus chaotique, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

- Le végétal prend de la place, en ajouter immodérément sous prétexte que sa présence est synonyme d'amélioration serait une gageure. Ajouter des arbres dans un espace déjà oppressant aurait tôt fait de produire l'effet inverse et de le rendre encore plus étouffant, enfermant l'utilisateur dans son milieu et pouvant créer une gêne par l'apparition de nouveaux obstacles formés par les troncs.

Il semble donc que l'introduction de végétal doit être pensée en amont, son ajout à posteriori étant limité par les conditions dans lesquelles il sera introduit, souvent peu malléables, une rue étroite restera étroite à moins d'une intervention d'un projet coûteux, et si le végétal y est intégré c'est bien que son introduction a été pensée en amont de la réalisation d'un tel projet. De plus, il nécessite un entretien minimum pour ne pas créer d'effet négatif, il faut donc prendre en compte cet entretien et les coûts qui y sont liés, sous peine de voir les espaces nouvellement végétalisés se dégrader.

1.4. Quelles améliorations pour Trélazé ?

Si la ville dispose déjà d'ambiances plaisantes en l'état, particulièrement dans les zones les plus végétalisées à la fois par le privé et le public et si des efforts ont déjà été faits pour rendre certains axes routiers plus accueillants pour le piéton, il reste encore une part importante de secteurs aux ambiances dépréciatives pour lesquelles des améliorations peuvent être apportées, notamment par le végétal. S'il faut se garder d'appliquer un spectre de solutions préétablies, lui préférant plutôt une approche à la fois locale de chaque rue pour l'améliorer et dans un contexte plus global avec l'intégration d'un réseau aux ambiances retravaillées pour les améliorer tout en évitant de les homogénéiser, nous pouvons fournir ici quelques-unes des pistes d'amélioration possible des ambiances de Trélazé.

1.4.1. Des rues à sens unique

L'un des points affectant le plus négativement la ville est la présence de voitures stationnées sur les trottoirs de certains secteurs, au point qu'il a été créé une catégorie pour le type d'ambiance que cela génère. L'une des solutions serait de créer dans ces secteurs une circulation à sens unique. Cela permettrait de dégager de l'espace pour créer des stationnements sur un côté de la voie sans avoir à monter sur les trottoirs. L'un des trottoirs serait

alors supprimé pour une circulation piétonne sur un seul côté de la rue, permettant un élargissement de ce trottoir à présent unique et l'implantation de végétation séparant le piéton de l'automobile, augmentant la sensation de sécurité et diminuant la place que prennent bâti et véhicules dans le champ de vision tout en créant une continuité végétale à l'échelle de la ville. Cette mise en sens unique de certaines rues pourrait aussi permettre de réduire la vitesse des véhicules, parfois trop élevée, et qui est un facteur dégradant la qualité de l'ambiance en augmentant le sentiment d'insécurité.

1.4.2. Des trottoirs végétalisés

Il est parfois possible, lorsque la rue est assez large, de laisser la circulation à double sens tout en aménageant les trottoirs pour y intégrer du végétal. C'est ce qui a déjà été fait sur l'avenue Jean Jaurès avec l'installation de bacs fleuris dispersés le long de la rue. Ce système est cependant largement insuffisant au vu de l'échelle de la rue et des bâtiments qui la bordent. Il a été dit plus tôt que la strate herbacée ne suffisait pas à « rivaliser avec la hauteur du bâti » lorsque celui-ci se trouve proche de la voie de circulation et c'est ce qui se produit ici, cette strate végétale est non seulement trop basse pour offrir l'effet désiré, mais sa dispersion en touches isolées dans des bacs sombres, à l'image du reste de la rue, tend au contraire à créer un effet de ridicule devant une telle tentative. Il faudrait lui préférer, du moins dans cette rue, des strates plus hautes, arbustive voire même arborée, ce qui permettrait de couper la continuité visuelle du bâti et d'ajouter de la couleur à cette rue terne, tout en laissant libre le champ visuel à hauteur de regard afin d'éviter de masquer les commerces situés le long de la rue ainsi que la circulation, la présence d'une strate arbustive pourrait en effet augmenter les risques d'accident véhicule-piéton en les masquant à leurs vues mutuelles.

On pourra privilégier dans d'autres rues différents types de végétation en fonction du résultat escompté et de la situation (du bâti plus reculé nécessitant moins l'implantation d'arbres par exemple), et lorsque cela est possible, la mise en place d'un revêtement perméable sera la bienvenue, augmentant la sensation de naturel et pouvant améliorer l'état du revêtement dans les rues dans lesquelles il produit un effet « patchwork » suite aux travaux successifs.

Cette végétalisation passe aussi par celle des jardins dont certaines rues sont pourvues sans qu'ils soient exploités (rues non jardinées), il faut alors encourager et soutenir l'utilisation de ces jardins par les habitants voire les impliquer dans la végétalisation des trottoirs comme cela peut se faire dans d'autres pays comme aux USA (*Werquin et Demangeon, 1997*)

1.4.3. Une place plus importante accordée au piéton

De manière générale, l'une des solutions plébiscitées à l'heure actuelle est le retrait de la voiture des centres urbains au profit du cheminement piéton. Cette option s'accorde parfaitement avec l'introduction du végétal puisqu'elle offre une largeur conséquente pour son implantation et son développement, tout en permettant de créer des cheminements en voies perméables. S'il paraît difficile d'instaurer à grande échelle cette pratique à Trélazé, il serait envisageable de façon ponctuelle à des endroits dont les rues sont peu fréquentées,

c'est d'ailleurs ce qui a été fait le long de l'avenue Jean Moulin : une piste piétonne et cyclable a été créée où les voitures ne sont autorisées à circuler que pour venir se garer.

En terme auditif, le trafic routier reste la principale nuisance sonore de la ville (si l'on fait exception des travaux qui sont localisés et éphémères), et le retrait du véhicule de certaines voies, ou la création de voies entièrement piétonnes (comme la voie douce située sur l'ancienne voie ferrée) reste l'une des solutions les plus efficaces à l'amélioration de l'ambiance urbaine.

1.4.4. Casser les perspectives

Un autre facteur dégradant l'ambiance perçue est un long couloir donnant sur un point de fuite éloigné, particulièrement lorsqu'aucun arbre n'est présent pour casser cette continuité visuelle. Deux solutions s'offrent alors : faire en sorte que la rue ne soit plus rectiligne, ce qui implique des travaux de restructuration du bâti pour casser les alignements ou bien planter du végétal de façon non alignée pour casser la ligne de fuite. Pour rendre cette opération encore plus efficace, il est possible d'implanter différents types de végétaux de tailles différentes en jouant avec les essences et les strates pour faire en sorte que la vue soit sans cesse renouvelée : l'arbre laissant la vision basse dégagée mais masquant le bâti, l'arbuste masquant l'horizon mais laissant apparaître le bâti, l'herbacée laissant la vue totalement dégagée. On peut ainsi avoir tantôt un champ de vision large, tantôt un champ de vision restreint, évitant ainsi les sensations d'enfermement ou d'ennui lié au rythme de progression par rapport au point de fuite. Sur les rues les moins fréquentées il est aussi possible de faire changer le piéton de côté en instaurant un trottoir unilatéral changeant de côté à mi-chemin, donnant ainsi l'impression que la route est moins rectiligne qu'en réalité.

1.4.5. Diversifier

Le premier élément de diversification impactant les ambiances n'est pas la diversification des essences et espèces utilisées, mais la diversification des strates.

Pour ne pas donner la sensation d'une végétation trop artificielle, ce qui en diminue l'impact sur l'ambiance (sans pour autant l'annuler), il faut en priorité diversifier les strates utilisées. Une grande pelouse tondue à ras ou un alignement d'arbres bien alignés ne donnent en effet par la même ambiance que les deux réunis de manière plus libre. S'ils éloignent toujours le bâti et, dans le cas des arbres, cassent la continuité visuelle du bâti (*Werquin et Demangeon, 1997*), ils apportent cette sensation de naturel favorisant l'instauration d'une ambiance plaisante et stimulante plutôt lorsqu'ils ne sont pas trop strictement alignés.

La diversité des essences n'est pas à négliger pour autant, c'est d'ailleurs elle qui fait l'ambiance de certaines rues jardinées, dont l'hétérogénéité et l'originalité des jardins privés en fait un lieu de spectacle, ou les transforme en rues à végétation occultante lorsque cette végétation diversifiée cède sa place à des haies monospécifiques peu accueillantes.

L'apogée de la bonification de l'ambiance par le végétal vient cependant lorsque ces deux conditions sont présentes au même endroit : un lieu où toutes les strates végétales sont présentes, de façon suffisamment libre pour paraître naturelle tout en étant suffisamment entretenues pour ne pas basculer dans le « sale », et où les espèces sont diversifiées pour offrir à la vue un paysage changeant aux multiples sources de distractions. C'est d'ailleurs une composante essentielle de ce qui rend l'ambiance des lotissements végétalisés et des rues végétalisées agréable : plusieurs couches étant présentes, le passant se retrouve entouré, immergé dans le végétal qui offre à sa vue de multiples formes et couleurs du fait des différentes essences qui le composent.

1.4.6. Appeler aux espaces de respiration

Trélazé dispose de plusieurs espaces que l'on peut considérer comme « de respiration » (Parc du Vissoir, Parc des ardoisiers, ...) dont les qualités d'ambiances ne sont pas toutes équivalentes. L'utilisation du végétal au service de ces espaces de respiration se ferait en trois points :

- Conserver les espaces de respiration dont la végétation est déjà bien développée et en est un facteur essentiel de l'attractivité : c'est le cas du Parc du Vissoir, constituant un îlot boisé en ville, dont la végétation est déjà présente en strates et espèces suffisantes, et dont il faut s'assurer de conserver la qualité actuelle
- Consolider les espaces de respiration disposant d'un fort potentiel pour en améliorer la végétation afin de les rendre plus attractifs : c'est le cas de la place des Tellières, qui accueille aujourd'hui une activité sociale mais dont l'attractivité est surtout liée à l'absence d'un autre espace de respiration à proximité. Sa végétation est suffisante pour couper en partie du bâti mais est relativement pauvre, composée d'un espace enherbé tondu très court et de quelques alignements. Il serait ici opportun de laisser des zones en gestion différenciée, d'ajouter quelques arbres pour casser la sensation d'une place toute en longueur ou encore une strate arbustive pour créer un milieu plus intimiste.
- Instaurer une zone de transition autour des espaces de respiration : l'objectif ici est de faire en sorte que l'espace de respiration ne soit plus le seul espace agréable que l'on rencontre lorsque l'on s'y rend mais que les rues qui y mènent soient elles aussi végétalisées pour rendre l'ensemble du parcours le plus agréable possible. Il faut pour cela appliquer les principes précédents. Par exemple, toujours avec la place des Tellières, on retrouve dans les rues adjacentes une quantité importante de véhicules stationnés sur les trottoirs mais un trafic relativement réduit, il serait alors possible de les transformer en rues à sens unique pour ainsi pouvoir les végétaliser, plaçant la place au cœur d'un réseau végétalisé.

1.4.7. Une difficulté liée à la position périurbaine

Cependant, le problème principal lié à la réalisation de la majorité de ces solutions, ne les rendant pas impossible mais obligeant à bien penser chaque projet, est la situation périurbaine de Trélazé qui rend l'utilisation de la voiture indispensable pour une grande partie des foyers. Il est donc difficile dans ces conditions de rendre piétonnes des portions entières de la ville et il est impératif de conserver suffisamment d'espaces de stationnement le long des rues une fois leur végétalisation effectuée pour satisfaire les besoins des habitants, au risque de voir les projets rejetés une fois effectués, pouvant entraîner des dégradations ou des stationnements sauvages pires encore qu'à l'heure actuelle. Pour améliorer les rues par le végétal de façon satisfaisante, il faut donc repenser le système de circulation de Trélazé en essayant cette fois de s'axer plus sur la place du piéton en ville comme cela a été fait avec la liaison douce.

Conclusion

Le végétal tout comme les différentes ambiances de Trélazé ont évolué de pair au cours du développement de la ville et types de projets urbains des différentes époques des réalisations. L'étude des ambiances de la ville tend à montrer que la présence de végétal en est un facteur essentiel de par son apport de couleurs, de formes et de son que l'urbain n'est pas à même de fournir mais aussi en séparant le piéton de ce milieu urbain et de la frénésie de la ville, tant d'un point de vue visuel en occultant routes et bâtiments, que d'un point de vue auditif, en créant un filtre (bien qu'essentiellement psychologique) aux nuisances sonores du trafic routier. Il réintroduit également une part de nature au sein de la ville, de par sa simple présence mais aussi par d'autres présences dont il est le support : permettant la présence d'oiseaux et de leurs chants, d'insectes et de leurs bourdonnements.

Bien qu'ayant été au cœur de ce mémoire, il n'est cependant pas le seul facteur influençant les ambiances, puisque nous avons pu voir que le contexte social ou l'état d'entretien des voiries en étaient, parmi d'autres encore, des éléments déterminants dans la perception que l'on a d'un milieu. Il reste cependant un outil puissant puisqu'il permet de se sentir bien entre de hauts bâtiments alors que l'on se sent oppressé par de plus petits, mais où le végétal est absent.

Facteur améliorant le ressenti de la rue dans laquelle on se trouve, la rendant plus accueillante, divertissante, ce n'est pour autant pas la présence de végétal qui ressort comme la plus impactante, mais son absence. Probablement que lorsque l'on se sent bien dans une rue, que lorsque tout va bien, cela ne nous marque pas mais nous paraît normal, alors que lorsqu'on ne se sent pas bien on y prête plus attention et on accélère, un peu comme quand on est malade et qu'on le remarque, alors que l'on ne remarque pas que l'on est en bonne santé le reste du temps.

Si le végétal améliore bel et bien l'ambiance, il est en revanche difficile d'améliorer le végétal, et donc l'ambiance, après coup (l'intégration dans un projet avant sa réalisation étant bien plus facile que l'implantation une fois celui-ci terminé). Il semble alors que s'il est encore possible d'améliorer la ville par l'ajout de végétal, la démocratisation d'ambiances optimales à Trélazé ne se fera probablement qu'au fil du temps et des divers projets de réaménagement qui y prendront place, à condition qu'alors on se demande : quelles sont les ambiances que l'on souhaite obtenir ? Comment intégrer le végétal pour y parvenir au mieux ?

Bibliographie

Articles, ouvrages et mémoires

- BORI, G., DAIRIEN, J.-I., DONADIEU, P., & all, (1996), La plante dans la ville, *Les colloques*, n°84.
- DA CUNHA, A., (2015), Nouvelle écologie urbaine et urbanisme durable. De l'impératif écologique à la qualité urbaine, *BISGLg*, n°65, pp 5-25.
- DA CUNHA, A. ; BOUTEFEU, E. ; BLANC, N. ; CURDY, P. : MOKRANI, A-M. ; NIWA, N. ; VIDAL, R. FLEURY, A., (2009), Urbanisme végétal et agriurbanisme, *Les cahiers du développement urbain durable*, n°8.
- DAVID, A., (2011), Les multifonctionnalité des trames verte et bleue en zones urbaines et périurbaines, IAU Ile-de-France
- GUEYMARD, S., (2004), Le rôle des espaces verts dans les arbitrages résidentiels des ménages ; Une étude exploratoire menée dans trois communes du Val de Marne, *Créteil : Université Paris – Val-de-Marne*.
- LEOBON, A., (1995), La qualification des ambiances sonores urbaines, *Natures – Sciences – Sociétés*, n°3, pp 26-41.
- MARRY, S., DELABARRE, M., (2011), Naturalité urbaine : l'impact du végétal sur la perception sonore dans les espaces publics, [VertigO], La revue électronique en sciences de l'environnement, n°11.
- PERLADE, R., (2019), La notion de patrimoine arboré en ville : le cas des arbres dans la ville de Trélazé.
- REYGROBELLET, B., (2007), République française avis et rapports du conseil économique et social. La nature dans la ville : biodiversité et urbanisme, Les éditions des Journaux officiels, n°24.
- RODIER, T., (2019), Arbres en ville : fonctions, spécificités, perspectives, Université d'Angers.
- WERQUIN, A-C., DEMANGEON, A., (1997), L'entrelacs du végétal et de l'urbanisation, *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp 40-47.
- WILLIAMSON, N., & all, (2010), Making it home: the power of landscape to create good housing.

Sitographie

- <https://www.annuaire-mairie.fr/occupation-des-sols-trelaze.html>
- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageDoc2.htm>
- <https://www.jardinsdefrance.org/de-lurbanisme-fonctionnaliste-a-lurbanisme-environnementaliste/>
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ambiance/2711>
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/perception/59399>
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sensation/72091?q=sensation#71290>
- <https://www.nytimes.com/2018/10/24/science/human-bodies-cold-weather-adjustment.html>

Table des matières

INTRODUCTION

I. LA PLACE DU VEGETAL EN VILLE ET DANS LES AMBIANCES URBAINES

1. L'utilisation du végétal dans l'urbanisme

- 1.1. Utilisation au cours du dernier siècle
- 1.2. Utilisation et bénéfices actuels du végétal
 - 1.2.1. Les bénéfices pour l'environnement
 - 1.2.2. Les bénéfices pour l'Homme
- 1.3. Différentes formes de végétal en ville

2. En quoi les ambiances sont-elles affectées par le végétal ?

- 2.1. Les différentes composantes d'une ambiance
- 2.2. Le végétal : influenceur de perception
- 2.3. Le végétal : influenceur de sensation
- 2.4. Le végétal : élément constitutif de l'ambiance

II. METHODOLOGIE

1. Définition du cadre et de l'échelle de travail

- 1.1. Objectifs
- 1.2. Echelle spatiale
- 1.3. Echelle temporelle

2. Méthodes et outils utilisés : relevés et analyse

- 2.1. Relever une ambiance
- 2.2. Traitement des données

III. RESULTATS

- 1.1. Cartographie des ambiances
- 1.2. Liste des différentes catégories d'ambiances utilisées
- 1.3. Le végétal participe en effet à l'ambiance
 - 1.3.1. Un milieu intimiste, coupé de l'urbain
 - 1.3.2. Un facteur de distraction
 - 1.3.3. Un créateur d'espaces sociaux et récréatifs
 - 1.3.4. Un facteur aggravant potentiel
- 1.4. Quelles améliorations pour Trélazé ?
 - 1.4.1. Des rues à sens unique
 - 1.4.2. Des trottoirs végétalisés
 - 1.4.3. Une place plus importante accordée au piéton
 - 1.4.4. Casser les perspectives
 - 1.4.5. Diversifier
 - 1.4.6. Appeler aux espaces de respiration
 - 1.4.7. Une difficulté liée à la position périurbaine

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES TABLEAUX

Table des illustrations

Carte

Carte 1 : Localisation de Trélazé.....	1
Carte 2 : Surfaces agricoles et résidentielles de Trélazé	4
Carte 3 : Types de quartiers de Trélazé tels que définis par ADDULT	10
Carte 4 : Ambiances du quartier de Beaumanoir	15
Carte 5 : Ambiances du quartier de Malaquais	16

Photo

Photo 1 : Un exemple de grands ensembles dans les années 60	4
Photo 2 : Un exemple d'axe routier : la D117	17
Photo 3 : Exemple d'axe routier et piéton : l'avenue de la république.....	17
Photo 4 : Exemple de rue couloir : la rue Raymond Lefevre.....	18
Photo 5 : L'avenue Jean Jaurès	18
Photo 7 : Exemple de rue à ardoise occultante : la rue du puit trouflet.....	20
Photo 8 : Exemple de rue peu entretenue : la rue Marc Sangnier.....	20
Photo 9 : Exemple de rue minérale : la rue Pierre Pilard	21
Photo 10 : Exemple de lotissement minéral : la rue du petit noyé.....	21
Photo 11 : Exemple de lotissement récent : la rue André Gide.....	22
Photo 12 : Exemple de lotissement végétalisé : la rue des cormières	22
Photo 13 : Exemple de rue végétalisée : la rue de la chevalerie	23
Photo 14 : Exemple de rue jardinée : l'impasse Louis Armstrong	23
Photo 15 : Exemple de non jardinée : la rue Georges Morlong.....	24
Photo 16 : Exemple de rue à végétation occultante : l'allée du château	24
Photo 17 : Exemple d'espace de respiration : la place des tilleuls	25
Photo 18 : Exemple de travaux : à proximité de la rue André Malraux.....	25











Annexes

Annexe 1 : Carte des ambiances des Allumettes-Tellières

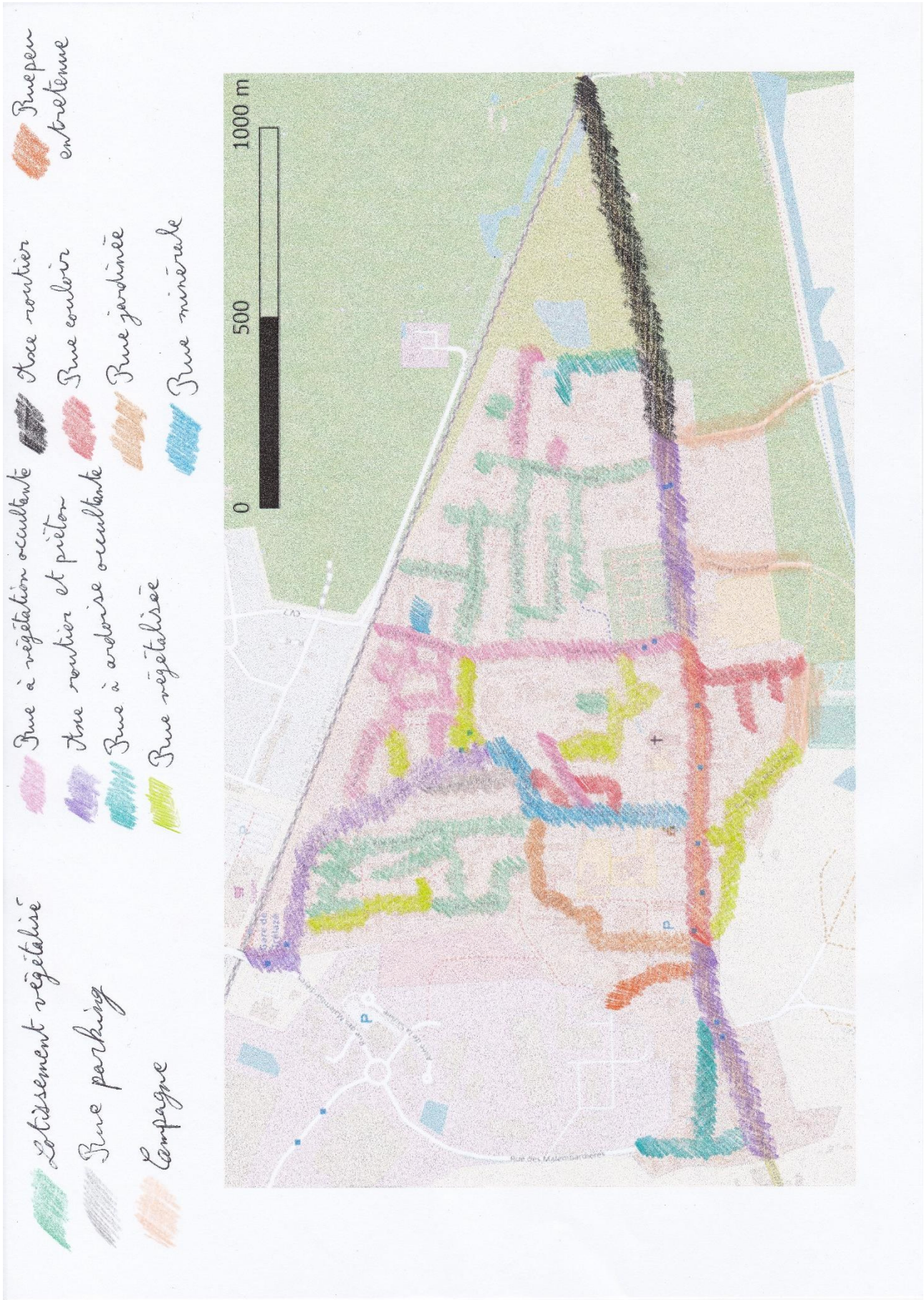


Annexe 2 : Carte des ambiances de Bellevue



- | | |
|--|---|
|  Rue parking |  Espace de respiration |
|  Lotissement végétalisé |  Rue à végétation occultante |
|  Lotissement minéral |  Rue jardinée |
|  Rue végétalisée |  Travaux |
|  Axe routier et piéton | |
|  Rue peu entretenue | |

Annexe 3 : Carte des ambiances du Bourg














Annexe 4 : Carte des ambiances de La Cantinière








Annexe 5 : Carte des ambiances de La Maraichère

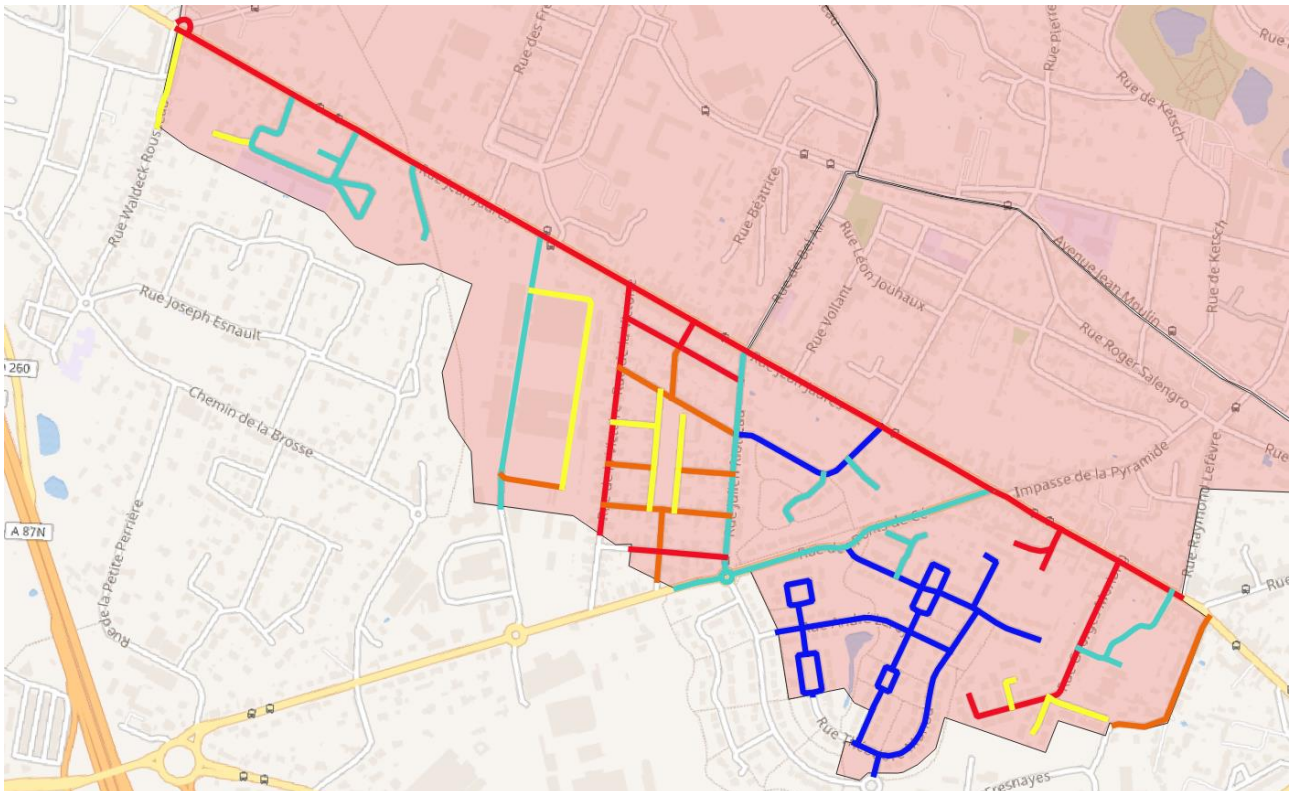


-  Lotissement végétalisé
-  Campagne
-  Rue parking
-  Rue routier
-  Rue couloir
-  Rue minérale
-  Rue végétalisée
-  Rue jardinée
-  Rue peu entretenue
-  Lotissement récent
-  Rue à ardoise occultante

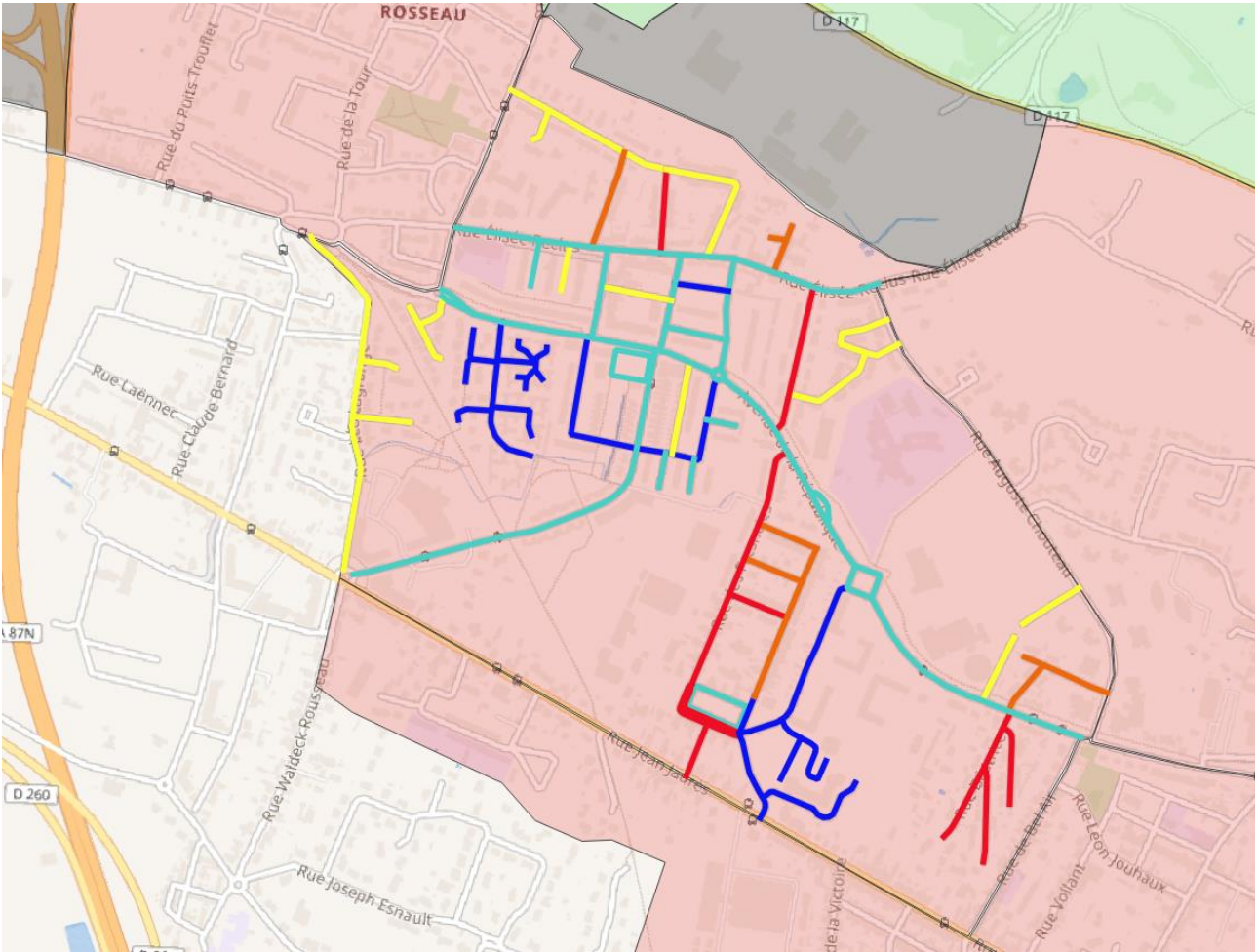
Annexe 6 : Légende des annexes 7 à 13

Symbole	Valeur
✓ 	1
✓ 	2
✓ 	3
✓ 	4
✓ 	5

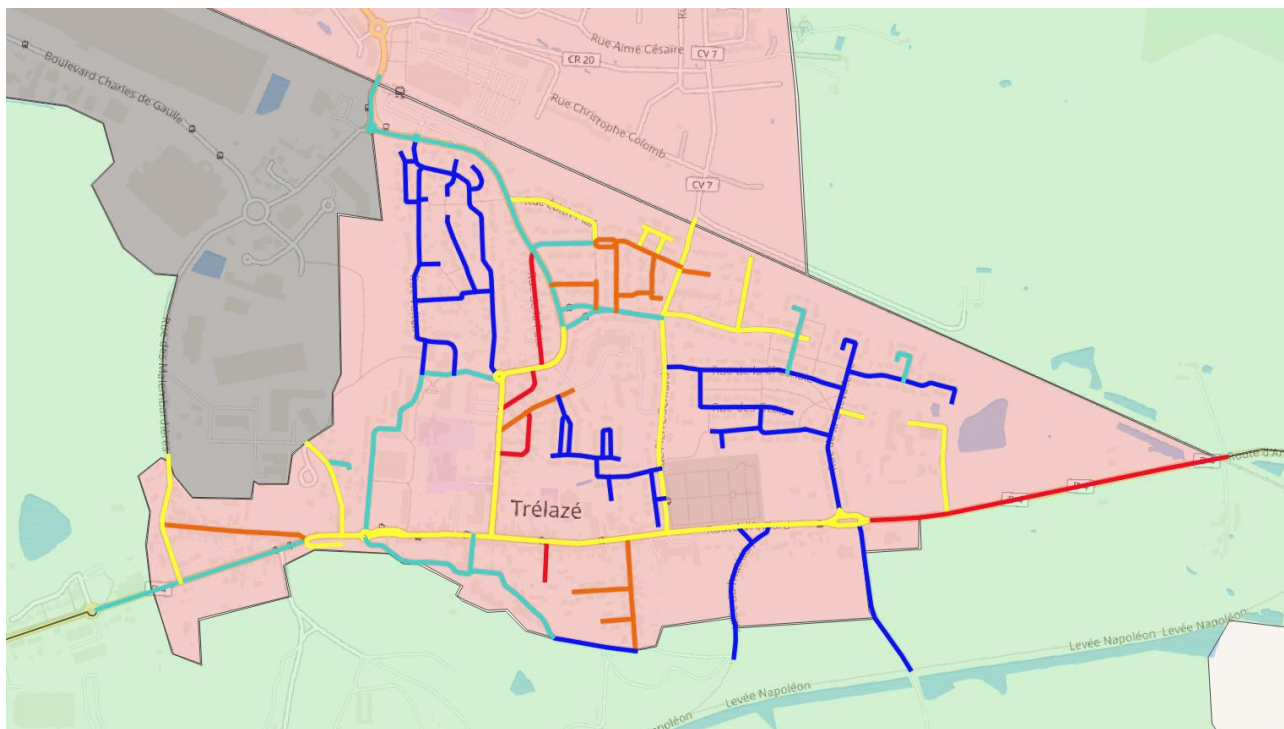
Annexe 7 : Carte des notations du quartier Allumettes-Tellières



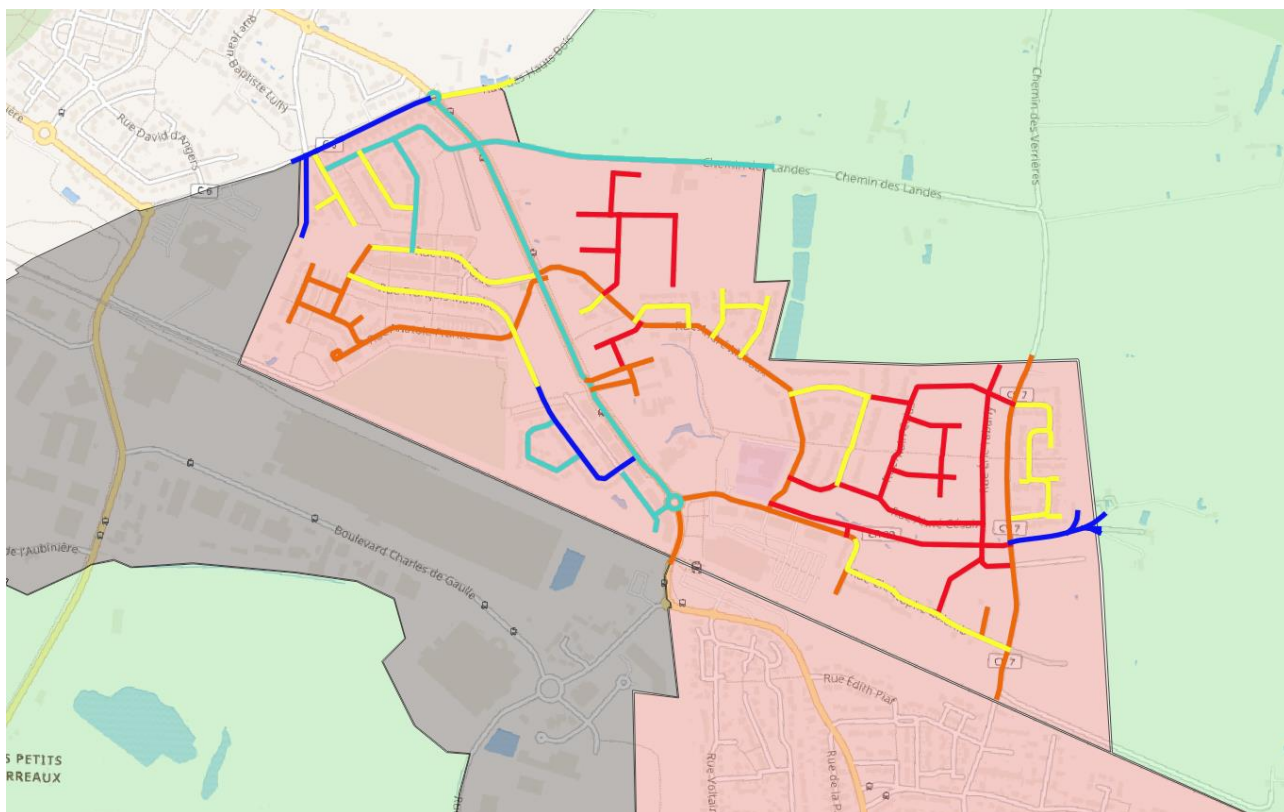
Annexe 8 : Carte des notations du quartier Bellevue



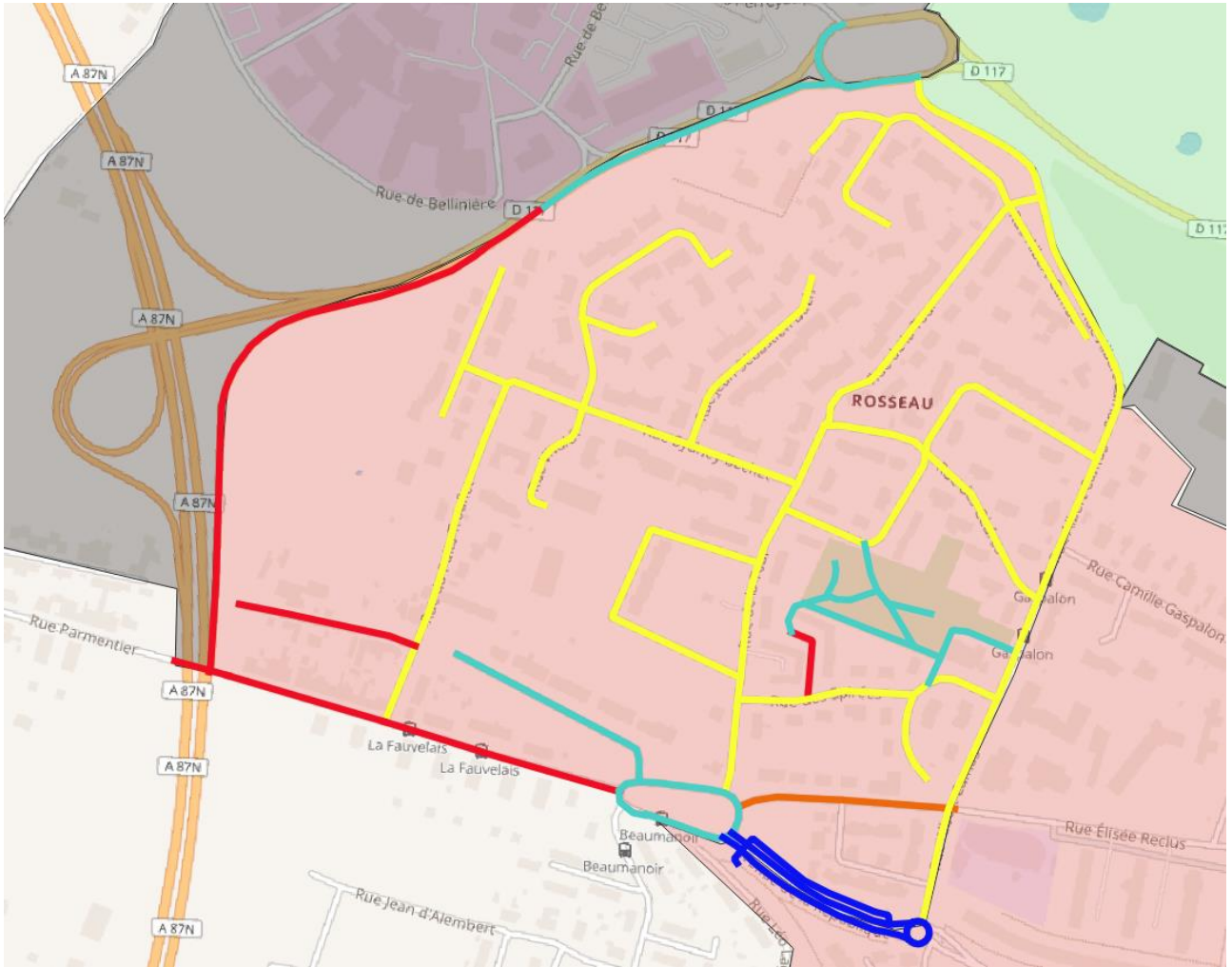
Annexe 9 : Carte des notations du quartier du Bourg



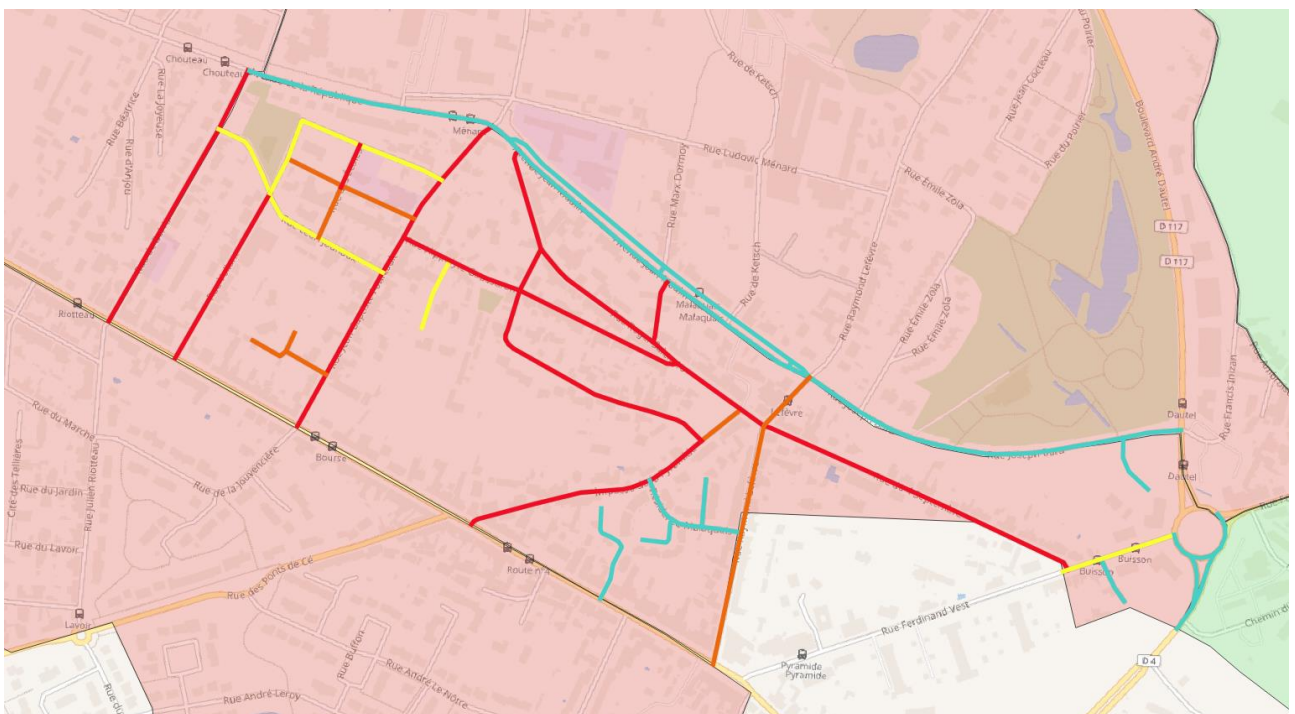
Annexe 10 : Carte des notations du quartier La Cantinière



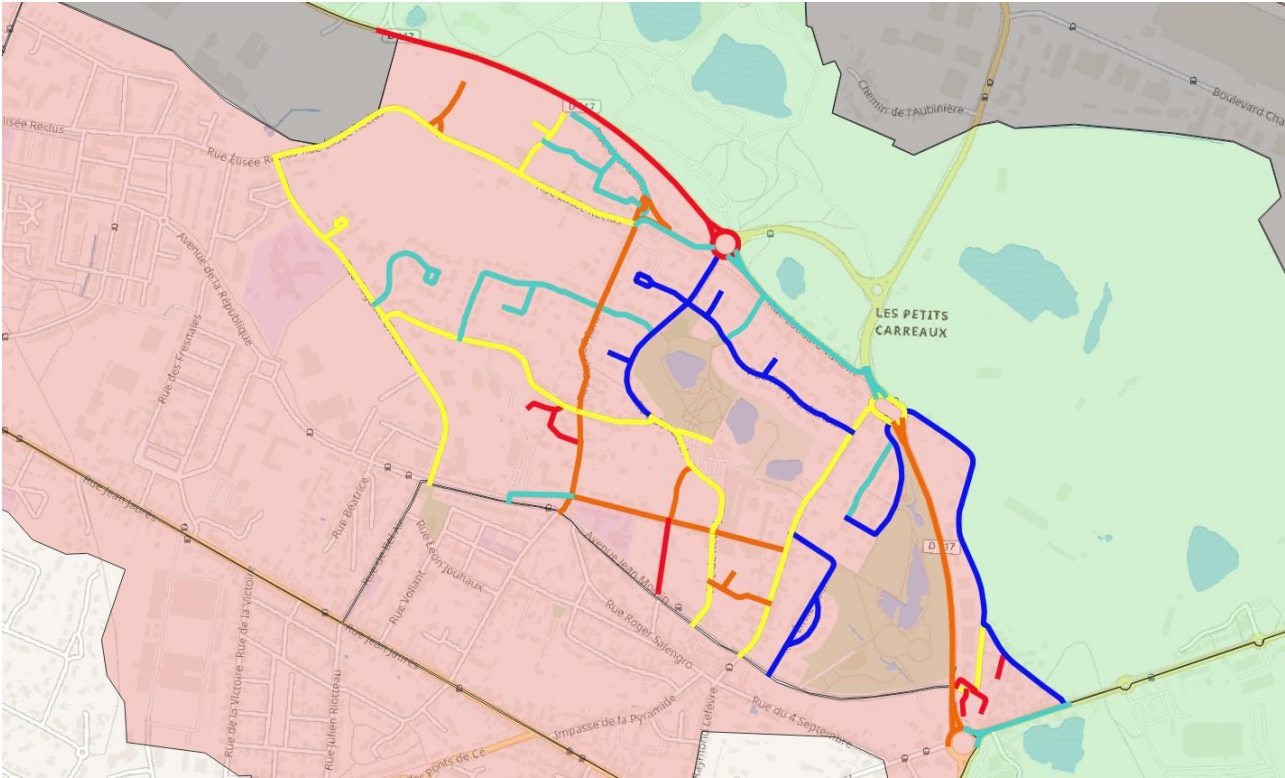
Annexe 11 : Carte des notations du quartier Beaumanoir



Annexe 12 : Carte des notations du quartier Malaquais



Annexe 13 : Carte des notations du quartier La Maraichère



RÉSUMÉ

Nonsequi ex enim dolortincin essed dolut nulputat, conulla feumsan henim quamcore minciduis adiat. Dio con ex enisisl dolore venis aut exer sumsan eugue eugait atuer autpat. ut velestinim quat. ut lore consequ ipsummy nit lamet aliquat. Dunt utpat nummodolore magnim incipisit adigna augait velis augiatuerate consent la feu faccum nosto consequam zzrit lortie modolorper si.Ommodiatem velenisi tat prat, senim quat. Landreetummy nisim zzrilla core magniscil ilit euissisim ipsum quam, vero eraesequam quat, core eugait lam zzrilisim iriusci llamcore feuisis nonulla faciliquam zzriusto ero delent landre facidunt prat prat. Liquat. Ut praestrud dio commy nibh exer irit alisl irillao rperci blan vullam nibh ea facilis adiam quat. uptat aut la feu feuisin exerili quamet ip ercipis modiamcor illandigna feugue delesequa-tie magna consequat, consed dolore digna feu facilla ad ex erci blandre riustio ero dion hennis ciduisi.Giamet, qui bla at, sequi blam, core vullaorem quate vel iriusci eu feu feupit nim nostrud minit praesse quamcon ulpute facidunt lut lan hent alisi tat am, consent nosto conullam, vendiam consed dipisi.Ommodiatem velenisi tat prat, senim quat. Landreetummy nisim zzrilla core magniscil ilit euissisim ipsum quam, vero eraesequam quat, core eugait lam zzrilisim iriusci llamcore feuisis nonulla faciliquam zzriusto ero delent landre facidunt prat prat. Liquat. Ut praestrud dio commy nibh exer irit alisl irillao rperci blan vullam nibh ea facilis adiam quat. uptat aut la feu feuisin exerili quamet ip ercipis modiamcor illandigna feugue delesequa-tie magna consequat, consed dolore digna feu facilla ad ex erci blandre riustio ero dion hennis ciduisi.Giamet, qui bla at, sequi blam, core vullaorem quate vel iriusci eu feu feupit nim nostrud minit praesse quamcon ulpute facidunt lut lan hent alisi tat am, consent nosto conullam, vendiam consed dipisi.nibh ea facilis adiam quat. Uptat aut la feu feuisin exerili quamet ip ercipis modiamcor illandigna feugue de-lesequatie magna consequat, consed dolore digna feu facilla ad ex erci blandre riustio ero dion hennis ciduisi-

mots-clés : nibh ea facilis adiam quat. Uptat aut la feu feuisin exerili quamet ip ercipis modiamcor illandigna feugue delesequatie magna consequat, consed dolore digna feu facilla ad ex erci blandre riustio ero dion hennis ciduisiquamcon ulpute facidunt lut lan hent alisi tat am, consent nosto conullam, vendiam consed dipisi.

ABSTRACT

Nonsequi ex enim dolortincin essed dolut nulputat, conulla feumsan henim quamcore minciduis adiat. Dio con ex enisisl dolore venis aut exer sumsan eugue eugait atuer autpat. ut velestinim quat. ut lore consequ ipsummy nit lamet aliquat. Dunt utpat nummodolore magnim incipisit adigna augait velis augiatuerate consent la feu faccum nosto consequam zzrit lortie modolorper si.Ommodiatem velenisi tat prat, senim quat. Landreetummy nisim zzrilla core magniscil ilit euissisim ipsum quam, vero eraesequam quat, core eugait lam zzrilisim iriusci llamcore feuisis nonulla faciliquam zzriusto ero delent landre facidunt prat prat. Liquat. Ut praestrud dio commy nibh exer irit alisl irillao rperci blan vullam nibh ea facilis adiam quat. uptat aut la feu feuisin exerili quamet ip ercipis modiamcor illandigna feugue delesequa-tie magna consequat, consed dolore digna feu facilla ad ex erci blandre riustio ero dion hennis ciduisi.Giamet, qui bla at, sequi blam, core vullaorem quate vel iriusci eu feu feupit nim nostrud minit praesse quamcon ulpute facidunt lut lan hent alisi tat am, consent nosto conullam, vendiam consed dipisi.Ommodiatem velenisi tat prat, senim quat. Landreetummy nisim zzrilla core magniscil ilit euissisim ipsum quam, vero eraesequam quat, core eugait lam zzrilisim iriusci llamcore feuisis nonulla faciliquam zzriusto ero delent landre facidunt prat prat. Liquat. Ut praestrud dio commy nibh exer irit alisl irillao rperci blan vullam nibh ea facilis adiam quat. uptat aut la feu feuisin exerili quamet ip ercipis modiamcor illandigna feugue delesequa-tie magna consequat, consed dolore digna feu facilla ad ex erci blandre riustio ero dion hennis ciduisi.Giamet, qui bla at, sequi blam, core vullaorem quate vel iriusci eu feu feupit nim nostrud minit praesse quamcon ulpute facidunt lut lan hent alisi tat am, consent nosto conullam, vendiam consed dipisi.nibh ea facilis adiam quat. Uptat aut la feu feuisin exerili quamet ip ercipis modiamcor illandigna feugue de-lesequatie magna consequat, consed dolore digna feu facilla ad ex erci blandre riustio ero dion hennis ciduisi-

keywords : nibh ea facilis adiam quat. Uptat aut la feu feuisin exerili quamet ip ercipis modiamcor illandigna feugue delesequatie magna consequat, consed dolore digna feu facilla ad ex erci blandre riustio ero dion hennis ciduisiquamcon ulpute facidunt lut lan hent alisi tat am, consent nosto conullam, vendiam consed dipisi.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Vigne Corentin
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **12 / 06 / 1996**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

